

**Vers une optimisation du catalogue des
Bibliothèques municipales de la Ville de Genève
en vue des évolutions
des formats et des plateformes catalographiques**

Travail de Master réalisé en vue de l'obtention du Master HES

par :

Elisa BANFI

Directeur du travail de Master :

Arnaud GAUDINAT

Genève, 15.08.2016

Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)

Filière Information documentaire

Déclaration

Ce travail de Master est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre de Master of Science en Sciences de l'information.

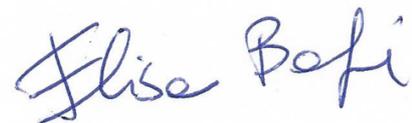
L'étudiant a envoyé ce document par email à l'adresse remise par son directeur de travail de Master pour analyse par le logiciel de détection de plagiat URKUND, selon la procédure détaillée à l'URL suivante : http://www.orkund.fr/student_gorsahar.asp

L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Master, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du directeur du travail de Master, du juré ou de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seule le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Genève, le 15.08.2016

Elisa Banfi



Remerciements

À Slim l'homme de ma vie (la meilleure),

À Nèfissa pour sa relecture précieuse et son amour pour les bibliothèques et la culture,

À Boumediene pour les piqûres et les explications du protocole,

À tous mes camarades HEG parce que vous êtes mon havre de paix et les meilleurs copains d'apéro,

À Lucie pour son attitude exemplaire, les bonnes bouteilles de vin et sa sympathie,

À Monsieur Arnaud Gaudinat pour sa compétence et son humour,

À Madame Joëlle Muster et Monsieur Florent Dufaux pour leur disponibilité, leur intelligence et surtout leur envie d'améliorer les BM,

À Monsieur Christian Aliverti pour ses bons conseils et son amabilité,

À tous les bibliothécaires des BM de Genève et les parties prenantes externes interviewées pour leur disponibilité et leur patience.

Résumé

À l'heure actuelle, les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève relèvent le défi de l'intégration des documents numériques dans leur catalogue. En même temps, elles s'interrogent au sujet de l'impact du Web sémantique, des règles et des formats catalographiques tels que RDA et FRBR. C'est pourquoi la direction des BM a mandaté cette étude sur l'optimisation des formats et des bases catalographiques du réseau bibliothécaire de la Ville de Genève.

Cette analyse s'articule autour de trois axes principaux. Tout d'abord les lignes de tendances sur les nouvelles règles et formats catalographiques sont analysées à l'échelon européen, notamment en France, en Allemagne et en Suisse ainsi que sur les décisions stratégiques en terme de gouvernance et de ressources technologiques. Ensuite différents scénarios d'optimisation du catalogue et des bases de données catalographiques du réseau des BM de Genève sont proposés. Ces scénarios concernent les possibilités d'intégration du réseau des BM dans d'autres réseaux de bibliothèques (de lecture publique, patrimoniales, scientifiques) du point de vue cantonal, inter-cantonal, national et international et leurs conséquences en matière d'évolution des formats de catalogue et des bases de données catalographiques. Enfin la situation interne aux BM est étudiée en prenant en compte surtout l'efficacité des activités en lien avec le catalogage et l'indexation, les possibilités d'adaptation de la profondeur du catalogue et leur cohérence avec les besoins du public, de même que les contraintes et les opportunités du téléchargement des notices.

L'optimisation de la base catalographique des BM doit donc passer par l'amélioration de la formation du personnel, la normalisation des données concernant le titre et l'auteur, la systématisation et l'uniformisation des données concernant le résumé, l'augmentation du pouvoir de négociation avec les fournisseurs de logiciels, la hiérarchisation des procédures d'harmonisation et l'analyse stratégique des niveaux de gouvernance.

Table des matières

Déclaration	i
Remerciements	ii
Résumé	iii
Sigles et acronymes	vi
1. Introduction	1
2. Contexte général	4
2.1 L'évolution des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) et l'optimisation du catalogage	4
2.1.1 La révolution digitale et la nature du catalogage	4
2.1.2 L'histoire des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque	5
2.1.3 Les SIGB et la compétition avec le Web	6
2.1.4 Des notices aux graphes	6
2.1.5 Du LLD XG à RDA.....	8
2.1.6 Au delà du MARC vers des SIGB originairement FRBRisés	9
3. Les parties prenantes externes des BM de Genève	11
3.1 La transition bibliographique en France	11
3.1.1 La FRBRisation du catalogue du Système universitaire de documentation.....	12
3.1.2 La FRBRisation à la BnF	12
3.2 L'adoption de RDA dans les pays germanophones	13
3.3 La transition bibliographique en Suisse	14
3.3.1 Une phase de transition historique	14
3.3.2 La Bibliothèque nationale suisse et RDA	15
3.3.3 Le réseau IDS et RDA	16
3.3.4 Le Système bibliothécaire tessinois et RDA	17
3.3.5 Le réseau des Bibliothèques de Saint-Gall et RDA.....	18
3.3.6 La Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique et RDA	19
3.3.7 La Plateforme suisse de services pour bibliothèques et RDA.....	20
3.3.8 Le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale et RDA	21
3.3.9 RenouVaud et la Ville de Lausanne	23
3.3.9.1 RenouVaud : « Nous voulons laisser le boulot de singe aux algorithmes » (Frey 2016) .	23
3.3.9.2 Les réseau des Bibliothèques de la Ville de Lausanne.....	25
3.3.10 L'environnement documentaire du canton de Genève.....	25
3.4 Le positionnement des BM vis-à-vis de leurs parties prenantes externes	27
3.4.1 Scénarios à long terme	28
3.4.1.1 Scénario 1 : l'isolement institutionnel.....	28
3.4.1.2 Scénario 2 : l'intégration dans un réseau cantonal des bibliothèques similaire à celui du projet RenouVaud	28
3.4.1.3 Scénario 3 : un réseau des bibliothèques de lecture publique communales du canton de Genève	29
3.4.1.4 Scénario 4 : l'intégration dans un réseau des bibliothèques de lecture publique romandes remplaçant RERO	30

3.4.1.5	Scénario 5 : l'intégration dans un réseau inter-cantonal des bibliothèques de lecture publique parrainées par le groupe pilote RDA de la CLP.....	30
3.4.1.6	Scénario 6 : l'utilisation des prestations offertes par SLSP ou RERO aux bibliothèques de lecture publique	30
4.	La situation interne aux BM de Genève	31
4.1	Les BM et le défi numérique.....	31
4.2	Le système intégré de gestion de bibliothèque des BM	34
4.2.1	Une informatisation précoce.....	34
4.2.2	CONCERTO aux BM une histoire compliquée.....	34
4.2.2.1	Le module d'acquisition	34
4.2.2.2	Le module de gestion, de contrôle bibliographique et de circulation.....	35
4.2.2.3	Le catalogue public (OPAC, Open Public Access Catalog).....	35
4.3	Catalogage et catalogueurs aux BM.....	36
4.3.1	Le rôle du catalogueur	36
4.3.2	Le rôle du catalogue	37
4.3.3	L'enrichissement de données.....	37
4.3.4	La profondeur et la pertinence du catalogage	39
4.3.5	L'indexation matière.....	40
4.3.6	Les notices d'autorité.....	45
4.3.7	Les contraintes et les opportunités du téléchargement des notices.....	46
4.3.8	Les pratiques de relecture et de modification.....	48
4.3.9	Le Web sémantique.....	49
4.3.10	RDA et FRBR aux BM.....	51
5.	Recommandations	54
5.1	Conclusion	58
	Bibliographie.....	61
	Annexe 1a : Parties prenantes de l'environnement interne des BM.....	67
	Annexe 1b : Parties prenantes de l'environnement externe des BM.....	68
	Annexe 2 : Questionnaire	69
	Annexe 3 : Questions	73

Liste des tableaux

Tableau 1 : <i>Matrice SWOT - Facteurs internes</i>	56
Tableau 2 : <i>Matrice SWOT - Facteurs externes</i>	57

Liste des figures

Figure 1 : Indexation et autonomie	46
--	----

Sigles et acronymes

AACR2	Anglo-American Cataloguing Rules, 2e édition
API	Application Programming Interface (Interface de programmation des applications)
BCUL	Bibliothèque cantonale et universitaire BCU Lausanne
BIBFRAME	Bibliographic Framework
BM	Bibliothèques municipales de Genève
BN	Bibliothèque nationale suisse
BnF	BnF
CLP	Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique
DC	Dublin Core
DNB	Deutsche Nationalbibliothek (Bibliothèque nationale allemande)
EURIG	European RDA Interest Group (Groupe d'intérêt européen sur RDA)
ERMS	Systèmes de gestion des ressources électroniques - electronic resources management systems
FRAD	Functional Requirements for Authority Data (Fonctionnalités requises des données d'autorité)
FRBR	Functional Requirements for Bibliographic Records (Fonctionnalités requises des notices bibliographiques)

FRSAD	Functional Requirements for Subject Authority Data (Fonctionnalités requises des données d'autorité matière)
GND	Gemeinsame Normdatei (fichier d'autorités commun)
HTML	HyperText Markup Language
HTTP	HyperText Transfer Protocol
IDS	Informationsverbund Deutschschweiz (Réseau d'information de la Suisse alémanique)
IDS-KIDS	Règles de catalogage IDS (Katalogisierungsregeln IDS - KIDS)
IFLA	International Federation of Library Associations (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques)
JSON	JavaScript Object Notation
JSON-LD	JavaScript Object Notation for Linked Data
LLD XG	Library Linked Data Incubator Group
LCSH	Library of Congress Subject Headings
LOD	Linked Open Data
MARC	MAchine Readable Cataloging
OAI-PMH	Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting
OCLC	Online Computer Library Center
ORCID ID	Open Researcher and Contributor ID
OWL	Web Ontology Language
RAMEAU	Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié
RDA	Resource Description and Access
RDF	Resource Description Framework
RDFS	RDF Schema
RDF/XML	Resource Description Framework / eXtensible Markup Language
RERO	Réseau romand (Réseau des bibliothèques de Suisse occi-

	dentale)
SBT	Système bibliothécaire tessinois (Sistema bibliotecario ticinese)
SGBN	Réseau bibliothéconomique de Saint-Gall (St. Galler Bibliothek-snetz)
SIGB	Système intégré de gestion de bibliothèque
SLSP	Plateforme suisse de services pour bibliothèques (Swiss Library Service Platform)
SKOS	Simple Knowledge Organization System
SUDOC	Système universitaire de documentation (Catalogue des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche françaises)
SPARQL	SPARQL Protocol and RDF Query Language
URI	Uniform Resource Identifier
VIAF	Virtual International Authority File
W3C	World Wide Web Consortium
XML	eXtensible Markup Language

1. Introduction

Dans les deux dernières décennies, plusieurs facteurs qui découlent surtout de l'importance grandissante des documents numériques et de l'avènement des moteurs de recherche tels que Google ont bouleversé la nature du catalogue en bibliothèque.

Pour ce qui concerne les bibliothèques de lecture publique, ces transformations ont révolutionné deux principaux domaines : la gestion des notices et des bases catalographiques ainsi que les règles et les formats catalographiques utilisés.

Traditionnellement, les notices étaient produites ou contrôlées par les bibliothécaires et exploitées par les usagers et les professionnels au sein des bibliothèques. À l'heure actuelle, une partie des notices et des métadonnées bibliographiques est produite par des entités externes et, par la suite, importée dans les catalogues des bibliothèques. Si les notices sont produites au sein des bibliothèques, elles doivent être exportables vers le Web.

Les bibliothécaires donc continuent seulement de manière sporadique d'être producteurs et/ou vérificateurs du contenu de base de données catalographiques. Ils restent pourtant les intermédiaires entre les métadonnées, la localisation de l'œuvre physique et le lecteur. Selon certains chercheurs nous assistons à un changement copernicien de perspective des « [...] *document-centric data to data-centric metadata* »¹ (Alemu et al. 2012). Ce changement est encore plus significatif pour les bibliothèques de lecture publique pour lesquelles l'imprimé joue un rôle crucial. À la différence des bibliothèques scientifiques et patrimoniales, les bibliothèques de lecture publique ont pour mission de garantir la proximité physique entre les collections et les usagers à l'échelon de la ville et souvent du quartier. Ainsi, les bibliothèques publiques se retrouvent entre la nécessité de gérer les nouvelles collections numériques selon des formats catalographiques, des modèles d'encodage et des logiciels informatiques efficaces et le besoin de conserver l'imprimé avec une partie de ses anciennes logiques de gestion, de traitement, de classification et d'indexation.

Au cœur de ce défi se trouve la réflexion autour des nouveaux formats

¹ Notre traduction : « données centrées autour du document aux données centrées autour des métadonnées ».

catalographiques et des nouvelles règles de catalogage. Le développement d'internet a en effet déclenché une dynamique de transformation de ces deux piliers du savoir bibliothéconomique à l'échelon mondial.

Dans ce contexte, les bibliothèques de lecture publique semblent être souvent dépassées par les évolutions technologiques. Si les bibliothèques nationales et scientifiques sont devenues des acteurs proactifs de cette transition bibliographique, les bibliothèques de lecture publique se tiennent plutôt à l'écart en assumant un rôle passif justifié souvent par le manque de compétences et des ressources économiques.

À l'heure actuelle, le réseau des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève (BM) manifeste une volonté stratégique d'analyser la pertinence de ses bases de données, de son catalogue et de son portail utilisateur en relation avec les meilleures pratiques des acteurs internationaux et nationaux.

La direction détecte des aspects problématiques d'alignement aux besoins des usagers et des professionnels concernant notamment : les formats du contenu catalographique, les possibilités d'enrichissement du contenu catalographique, l'évolution des formats et des règles de catalogage en lien avec le Web sémantique. Pour ce qui est des choix stratégiques, la direction s'interroge sur l'avenir du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) et du positionnement des BM vis-à-vis de l'évolution des différents réseaux des bibliothèques en Suisse.

Ce travail de master considère ces différents aspects critiques en s'appuyant sur l'analyse empirique des entretiens avec des parties prenantes internes et externes (voir Annexe 1a et 1b) gravitant autour de l'environnement d'action des BM.

Au niveau méthodologique, le travail de recherche a procédé en premier lieu à une analyse étendue et approfondie de la littérature scientifique pertinente. A partir des résultats obtenus, deux outils d'enquête ont été structurés :

- une enquête par questionnaire structuré pour le personnel travaillant au sein des BM (liste des questions ouvertes et/ou structurées (voir Annexe 2) ;
- des entretiens semi-structurés individualisés pour des acteurs clés au sein des BM et d'autres réseaux de bibliothèques en Suisse (voir Annexe 3)

L'étude s'articule sur trois axes principaux.

Tout d'abord les lignes de tendances sur les nouvelles règles et formats catalographiques sont analysées au niveau européen, notamment en France, en

Allemagne et en Suisse ainsi que sur les décisions stratégiques en matière de gouvernance et de ressources technologiques.

Ensuite différents scénarios d'optimisation du catalogage et des bases de données catalographiques du réseau des BM à Genève seront proposés. Ces scénarios concernent les possibilités d'intégration du réseau des BM dans d'autres réseaux de bibliothèques (de lecture publique, patrimoniales, scientifiques) du point de vue cantonal, inter-cantonal, national et international et leurs conséquences en matière d'évolution des formats de catalogage et des bases de données catalographiques.

Enfin la situation interne aux BM est étudiée en prenant en compte surtout l'efficacité des activités en lien avec le catalogage et l'indexation, les possibilités d'adaptation de la profondeur du catalogage et leur cohérence avec les besoins du public, de même que les contraintes et les opportunités du téléchargement des notices.

2. Contexte général

2.1 *L'évolution des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) et l'optimisation du catalogage*

2.1.1 La révolution digitale et la nature du catalogage

Nous pouvons définir le catalogue d'une bibliothèque comme le point d'interconnexion de données en entrée et en sortie concernant les documents traités. Le changement qui a pris le dessus sur les habitudes catalographiques traditionnelles intéresse autant les procédures de traitement de données en entrée que celles en sortie.

Pour ce qui concerne les données en entrée, le changement est tributaire principalement des nouvelles modalités de commercialisation. D'une part, les éditeurs produisent de plus en plus de métadonnées associées aux livres qu'ils commercialisent (Van der Graaf 2014). Les bibliothèques doivent ainsi manipuler et intégrer les métadonnées produites par des tiers. De l'autre, la mutualisation des données entre les bibliothèques crée de nouveaux flux de métadonnées plus au moins volatiles à gérer.

Pour ce qui concerne les données en sortie, le changement est tributaire des attentes que les utilisateurs (qui sont également des cybernauts) ont vis-à-vis de la recherche². La recherche des utilisateurs s'opère de plus en plus à travers des moteurs de recherche souvent en plein texte. Les bibliothèques sont amenées à réformer leurs règles de catalogage et surtout leurs formats bibliographiques afin de pouvoir communiquer avec internet. C'est à ce propos que le catalogue se confronte

² Pour ce qui concerne les attentes des utilisateurs pour les interfaces de recherche, de nombreuses études déjà à partir des années 1980 (Christensen 2013 ; Cochrane, Markey 1983 ; Walker 1987) ont démontré l'insatisfaction des utilisateurs vis-à-vis des OPAC de catalogue de bibliothèque. L'étude de l'OCLC 2005 (De Rosa 2005) a ouvert la porte à des études sur une conception centrée sur l'utilisateur des OPAC des bibliothèques qui ont débouché sur la mise en place de différents outils (Christensen 2013). En même temps, un rapport de l'OCLC (Calhoun et al. 2009) a dressé un tableau des préoccupations des bibliothécaires sur la faible granularité du catalogage dans les nouveaux SIGB, c'est-à-dire, le manque de précision, la non exploitation des données d'autorité, du thesaurus et du système de classifications.

directement avec la théorie du Web sémantique et la réalité du Web de données. Si ces changements encouragent des processus de ré-informatisation de bibliothèques nationales et universitaires, ils deviennent un défi considérable pour les bibliothèques de lecture publique. Pour ces dernières, toutes ces innovations mettent en discussion la pertinence de la forme actuelle de leurs bases catalographiques qui, dans la majorité des cas, sont un résultat très récent des lents et dispendieux processus d'informatisation. Pour les bibliothèques de lecture publique, le changement n'est pas seulement technologique, mais aussi il modifie l'identité même du service. La tendance à la dématérialisation de l'action du catalogage semble parfois remettre en question la nature même du travail des bibliothécaires.

2.1.2 L'histoire des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque

Une bibliothèque pour fonctionner doit pouvoir gérer ses collections (les nouvelles acquisitions et la circulation des documents) et ses usagers.

À partir des années 1970 et 1980 des premiers logiciels automatisant les opérations vitales des bibliothèques sont commercialisés³. Ces logiciels documentaires automatisent partiellement ou complètement les opérations de gestion des documents et des utilisateurs.

Dans la majorité des cas, une base de données relationnelle est gérée et interrogée par un logiciel qui communique avec les professionnels et les utilisateurs via deux interfaces distinctes. Les SIGB se perfectionnent à partir des années 1990 en s'appropriant des évolutions technologiques liées à internet qui permettent une éclosion des interfaces consacrées aux utilisateurs. À la fin des années 1990, les catalogues de bibliothèques se positionnent définitivement dans le Web grâce aux OPAC (Online Public Access Catalog). Dans les deux dernières décennies, des logiciels additionnels (systèmes de gestion des ressources électroniques - electronic resources management systems ERMS) ont complété les services des SIGB traditionnels en gérant des documents numériques. En effet, le défi pour l'optimisation de bases catalographiques à l'heure actuelle consiste en la mise en place d'une gestion exhaustive des ressources bibliothécaire indépendamment de leurs formes et de leurs localisations.

³ Les modules développés concernent l'acquisition, le catalogage, la circulation, le bulletinage et les interfaces pour les utilisateurs.

La cohabitation entre les SIGB de première génération et les ERMS est de qualité différente selon la réussite des couches d'intégration (Van der Graaf 2014). Parfois, le manque de communication et d'intégration entre les SIGB et les ERMS pose des problèmes de redondance qui se répercutent sur les utilisateurs et sur les professionnels (Van der Graaf 2014). L'insatisfaction envers les SIGB traditionnels incite dans la dernière décennie surtout les grandes bibliothèques scientifiques et universitaires à adopter des logiciels de deuxième génération. Ces derniers intègrent la capacité de gérer les ressources et les documents sans rapport avec la localisation ni avec la forme (Christensen 2013).

2.1.3 Les SIGB et la compétition avec le Web

Si, il y a dix ans, la compétition entre les documents du Web et les catalogues incitait les bibliothèques à intégrer du matériel du Web dans leurs bases catalographiques en laissant inchangé les formats et les règles de catalogage⁴, aujourd'hui cette approche semble dépassée. Actuellement la compétitivité et l'efficacité d'un catalogue se mesure à la possibilité d'exporter et de rendre visible son propre contenu dans le Web et d'utiliser les informations structurées du Web pour enrichir ses propres bases catalographiques dans le cadre d'une interopérabilité complète des formats catalographiques. Le défi actuel est de faire converger les notices et les règles de catalogage vers une nouvelle conception de description de l'information compatible à l'architecture du Web (Chambers 2013).

2.1.4 Des notices aux graphes

Le format MACHine Readable Cataloguing (MARC) est né du besoin de rendre lisible aux machines les fiches des bibliothèques et donc de permettre la circulation des notices entre institutions.

Au fil du temps, une « famille de formats informatiques normalisés » en MARC a vu le

⁴ A ce propos, Brown et Elzi (2016) présentent les limites de cette expérience en analysant le cas de la bibliothèque de l'Université de Denver. D'une part la valeur et la pérennité de cette intégration dépendaient largement de la politique de publication et d'archivage des institutions du matériel externe qui était intégré. D'autre part, elle était influencée par les changements de stratégie liée au catalogue. La bibliothèque de l'université de Denver intégra en 2008 un ERMS et enfin en 2016 adopta le SIGB Alma. Ces changements rendront inefficaces toutes les solutions maison d'intégration de l'information externe au sein du format de la notice traditionnelle.

jour en se déclinant selon des spécificités nationales ou régionales. Les formats les plus répandus restent le MARC21 et l'UNIMARC reconnus par la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA). Dans les années 1980, les bibliothèques se dotent d'outils qui se basent sur le protocole synchrone Z39.50 pour faire circuler leurs données structurées encodées dans des formats MARC entre une institution et une autre (Bermès 2013; Caplan 2003). À la fin des années 1990, l'échange des données a dépassé les limites des bibliothèques pour se déployer vers les archives et d'autres institutions à travers l'utilisation du protocole asynchrone OAI-PMH qui permet de faire transiter en protocole Hyper Text Transfer Protocol (HTTP) des notices déposées dans une base de données commune. Les résultats de recherche sont ainsi récupérés en DUBLIN CORE simple⁵ et eXtensible Markup Language (XML) (Lagoze, Van de Sompel 2001). Si le protocole OAI-PMH ouvre des portes de communication dans les bases catalographiques des bibliothèques, il ne décloisonne cependant pas encore les données contenues dans les notices en les rendant solubles et compatibles avec les technologies du Web. De plus l'utilisation du protocole OAI-PMH nécessite un traitement complexe des données transférées pour en permettre l'exploitation par les utilisateurs. Sans des règles de catalogage qui uniformisent la création des données, la valorisation et la visualisation des données transférées en OAI-PMH devient assez compliquée (Bermès 2013).

Les deux protocoles Z39.50 et OAI-PMH se basent encore sur l'échange d'information structurée sur le modèle de la notice encodée principalement en MARC. Toutefois le modèle MARC a été remis en question par deux mouvements convergents qui se sont développés au sein de l'univers du Web d'abord suite à l'émergence du Web sémantique avec les standards de description et d'échanges des métadonnées exprimés selon RDF, OWL et XML et ensuite avec l'émergence d'un nouveau modèle conceptuel des *Fonctionnalités requises des notices bibliographiques* (Functional Requirements for Bibliographic Records - FRBR) et des nouvelles règles de catalogage selon le modèle RDA (Resource Description and Access) (Baker 2012).

⁵ Le Dublin core non qualifié structure les métadonnées des ressources numériques. Les 15 éléments de base sont plus simplifiés que les éléments du MARC (Weibel 1997). Il existe également une version qualifiée qui a été élaborée par la DUBLIN CORE METADATA INITIATIVE (DCMI) exprimée en Resource Description Framework Schema (RDFS), Resource Description Framework (RDF) et XML (Weibel, Koch 2000).

2.1.5 Du LLD XG à RDA

Entre 2010 et 2011, au sein du W3C (World Wide Web Consortium)⁶, un groupe de travail nommé Library Linked Data Incubator Group (LLD XG) rédige des référentiels en RDF afin d'aider les bibliothèques à introduire les principes de Web sémantique⁷ (W3C 2011).

Les principes du Web sémantique ont trouvé une application dans l'univers des bibliothèques surtout grâce à RDA et à FRBR qui privilégie la description de l'aspect relationnel de l'information contenue dans différentes notices.

Le modèle FRBR a joué un rôle crucial dans la refonte des règles de catalogage Anglo-American Cataloguing Rules, 2e édition (ACCR2). Ce processus commence au début des années 1990 lorsque l'IFLA décide de promouvoir la révision des éléments et de la structure d'une notice bibliographique (Coyle, Hillmann 2007). En 1998, le rapport final sur les fonctionnalités requises des notices bibliographiques définit un nouveau modèle conceptuel qui restructure la notice bibliographique autour du concept d'œuvre⁸. Les nouvelles règles (RDA Toolkit) sont publiées en 2010 sur le site web <https://access.rdatoolkit.org>. En 2011, un groupe d'intérêt européen sur RDA (European RDA Interest Group, EURIG), se constitue sur l'impulsion des bibliothèques nationales d'Allemagne, d'Espagne, du Royaume-Uni et de Suède (ABES, BnF 2012). La réflexion autour de RDA dans les pays européens non-anglophones est ainsi déclenchée. En 2013, La bibliothèque du Congrès et les bibliothèques nationales des pays anglo-saxons implémentent RDA (Yang 2013).

⁶ Le W3C sur l'impulsion de Tim Berners-Lee a promu le passage de l'échange des documents dans le Web en échange des données (information structurée) à travers des standards de description des documents qui soient lisibles et traitables par les machines. Le W3C encourage donc l'émergence du Web de données grâce à la publication des données en RDF. RDF structure l'information en privilégiant la description de la relation entre éléments d'information et l'appréhension automatique de ces liens par les machines. Chaque document ou autorité dans l'espace est identifié par un URI formulé selon le protocole HTTP.

⁷ Le groupe a surtout prôné la transformation des thesaurus, du système de classification et des listes d'autorité en référentiel d'URI. Un système d'ontologies a été décrit en RDFS et en OWL. À travers le Simple Knowledge Organization System (SKOS), l'interopérabilité de ces référentiels a été assurée. Pour plus de détails voir Bermès (2013, p. 53 et p. 60).

⁸ Pour compléter la réflexion autour de ce nouveau modèle, l'IFLA se dote d'une modélisation des fonctionnalités des données d'autorité en publiant en 2009 le rapport final sur les fonctionnalités requises des données d'autorité (FRAD, Functional requirements for authority data) et d'une modélisation des fonctionnalités requises des données d'autorité matière sujet en publiant en 2010 le rapport final sur les fonctionnalités requises des données d'autorité matière (FRSAD Functional requirements for Subject authority data) (Baker 2012).

2.1.6 Au delà du MARC vers des SIGB originairement FRBRisés

RDA est aujourd'hui utilisé encore en association aux formats de la famille MARC. Toutefois, le format MARC est de plus en plus accusé d'être incapable d'interagir efficacement avec l'univers du Web (Alemu 2015).

Certains auteurs soutiennent que RDA associé au format MARC perd de l'efficacité avec la création de redondances (Alemu et al. 2012; Coyle 2010).

C'est pourquoi des SIGB de nouvelle génération originairement FRBRisés ont récemment vu le jour. L'entreprise Progilone a implémenté dans la bibliothèque de lecture publique de la ville française de Vaulx-en-Velin, son catalogue originairement FRBRisé : Syrtis. Syrtis affiche la structure FRBR sur les quatre niveaux d'œuvre, d'expression, de manifestation et d'item aux utilisateurs et aux bibliothécaires (Archimag.com 2016). RDA est implémenté et les règles de catalogage sont très facilement paramétrables avec la possibilité d'ajouter facilement toutes les innovations qui pourraient être introduites dans le RDA Toolkit au cours des prochaines années. Pour l'importation, Syrtis utilise le protocole Z39.50 pour échanger des documents en format MARCXML. Il peut également exporter les notices en format MARC (Archimag.com 2016).

À côté des SIGB originaux FRBRisés tels que VTLIS de Virtua et Syrtis de Progilone, nombreuses sont les interfaces publiques FRBRisées non originales telles que OCLC fiction finder de WorldCat, le projet de la BnF data.bnf.fr ou l'outil de recherche Primo de Ex Libris.

Une des meilleures interfaces FRBRisées implémentées pour des bibliothèques publiques est Samarcande, l'interface du catalogue collectif des bibliothèques publiques de la communauté française de Belgique (Lemaire 2013). Ce portail moissonne les catalogues des bibliothèques locales, des catalogues collectifs provinciaux et des bases de données des documents numériques. Le portail utilise pour la gestion des requêtes dans les bases de données Solr (depuis 2010) et pour la gestion de la circulation des documents le logiciel MoCCAM (Lemaire 2013). Le portail visualise une double indexation en langage RAMEAU et en langage libre des utilisateurs à travers un nuage de mots pour chaque recherche effectuée.

Pour ce qui est de la visualisation des niveaux FRBR, Samarcande affiche seulement trois niveaux FRBR (œuvre, manifestation/expression et item).

Une tentative radicale de dépasser définitivement le format MARC est la création depuis 2012 par la bibliothèque du Congrès d'un nouveau format, le Bibliographic Framework (BIBFRAME) (Baker, Coyle, Petiya 2014). Ce format intègre les principes du Web sémantique et est actuellement utilisé dans la phase d'exportation vers le Web par différents centres de recherche et des bibliothèques universitaires (Prongué 2014).

3. Les parties prenantes externes des BM de Genève

Afin de pouvoir comprendre comment les acteurs qui gravitent autour des BM s'orientent dans la complexe révolution des standards et des formats bibliographiques, 15 entretiens avec des acteurs suisses ont été réalisés. En même temps, la littérature scientifique concernant les implémentations en Allemagne et en France a été récoltée et étudiée. L'analyse suivante permettra de décrire les pratiques innovantes et les réseaux émergents qui pourraient influencer les choix des BM de Genève dans leur adoption des nouveaux formats ou des règles catalographiques.

3.1 *La transition bibliographique en France*

En 2014, les deux agences bibliographiques nationales, la BnF et l'ABES⁹ officialisent leur position vis-à-vis de l'adoption de RDA (BnF, ABES 2014, Le Pape 2015). Elles déclenchent le processus de « transition bibliographique » qui vise l'utilisation des standards récents et compatibles au Web pour les métadonnées catalographiques françaises. Le comité stratégique bibliographique (CSB) pilote les trois groupes de travail : « Normalisation », « Formation » et « Systèmes et données ». Le groupe « Normalisation » publiera les nouvelles normes de catalogage appelées RDA-FR de façon progressive en dix ans. Leur publication apparaît sur le site http://www.transition-bibliographique.fr/rda-fr/section_1/ en libre accès. Les normes françaises de catalogage précédentes sont automatiquement abrogées à la publication des différentes normes RDA-FR (BnF, ABES 2014).

⁹ Cette position officielle résulte de la réflexion du comité stratégique bibliographique qui publie un rapport sur le sujet en 2012 (ABES, BnF 2012).

3.1.1 La FRBRisation du catalogue du Système universitaire de documentation

Le Système universitaire de documentation (SUDOC) œuvre pour un rapprochement de ses données catalographiques avec le modèle conceptuel FRBR (Rousseaux 2015). D'abord il a effectué une mise à niveau des règles de catalogage en ciblant certaines données telles que le titre original, les codes qui déterminent les fonctions de différents contributeurs, les identifiants et les dates (ABES 2015). Ensuite, dans une première phase, la zone 327 UNIMARC qui contient des notes textuelles a été abandonnée au profit des points d'accès plus structurés. Les pratiques de catalogue ont été homogénéisées. Au printemps 2014, SUDOC décide d'expérimenter un algorithme développé par OCLC qui a été utilisé par les bibliothèques des Pays-Bas pour FRBRiser leur catalogue. L'algorithme analyse les notices qui ont la même séquence de clés informatiques pour le titre et l'auteur et les regroupent. Des clusters de notices sont aussi créés autour du concept d'œuvre (Rousseaux 2015). Pour chaque cluster, une notice bibliographique de référence est retenue comme la notice de regroupement/œuvre. La structure de la notice de regroupement/œuvre est basée à 80% sur UNIMARC. Une nouvelle zone est créée pour unir la notice de l'item à la notice de regroupement/œuvre¹⁰. En mars 2015, les 14 millions de notices du SUDOC ont généré 4 millions de notices clustérisées et 1,5 millions de notices de regroupement/œuvre (Rousseaux 2015). Cette procédure permet de gagner du temps au catalogage grâce à la duplication de la plupart des informations de la notice regroupement-œuvre aux notices de manifestation. L'articulation entre le traitement automatique et la correction manuelle pose encore un défi qui concerne la protection des notices modifiées manuellement. Les notices de regroupement/œuvre sont actuellement appariées avec celles de la BnF (Rousseaux 2015).

3.1.2 La FRBRisation à la BnF

Dans le cas de la FRBRisation de son catalogue, la BnF a exploité son projet visant la mise à disposition du Web d'une partie de ses données (Prongué 2014). Grâce aux

¹⁰ La limite de cette procédure est le fait qu'elle génère un seul lien entre chaque manifestation et les notices de regroupement-œuvre. Aucune notice de regroupement-œuvre n'existe pour les notices isolées. Dans le cas de compilations, seulement une œuvre de la compilation peut être clustérisée. Les œuvres anonymes posent également des problèmes et un traitement manuel est donc nécessaire pour les inclure dans les clusters (Rousseaux 2015).

financements du projet *data.bnf.fr*, la BnF a développé un algorithme capable de repérer les liens entre des notices de documents variées et des notices d'autorité des titres et des titres uniformes musicaux. Les premiers résultats/liens de ces opérations (157.661 liens) ont été « reversés » dans le catalogue général de la BnF au cours de l'année 2016 (BnF 2016a). L'intérêt de cette démarche réside dans l'hétérogénéité des données traitées (imprimé, numérique, audiovisuel). En outre le projet a permis de réutiliser les liens versés directement dans le catalogue *data.bnf.fr* par des requêtes en SPARQL et d'exportation en RDF. Le processus d'implémentation passe par des étapes progressives d'amélioration des algorithmes (BnF 2016b).

3.2 L'adoption de RDA dans les pays germanophones

L'Allemagne, l'Autriche et la Suisse alémanique fédèrent leurs efforts de normalisation et d'homogénéisation des normes catalographiques par le biais du Comité de standardisation (*Standardisierungsausschuss*) fondé en 2002 qui regroupe sous l'égide de la Bibliothèque nationale allemande (*Deutsche Nationalbibliothek*, DNB) 16 partenaires dans ces trois pays germanophones (D-A-CH). Le consortium est composé d'acteurs de tailles et missions différentes : des bibliothèques nationales, des bibliothèques universitaires, des réseaux régionaux et des bibliothèques de lecture publique (Behrens, Aliverti, Schaffner 2016). Son objectif est de rendre uniforme les standards de catalogage, les formats et les interfaces. Le comité s'est doté de quatre groupes d'experts concernant les données d'autorité, le format des données, le catalogage signalétique et l'indexation matières (*Arbeitsstelle für Standardisierung - DNB 2016*). Un groupe de travail pour l'implémentation de RDA est en train d'aligner les règles de catalogage des manuscrits et des documents visuels aux nouveaux standards. De cette façon, le comité voudrait inclure d'autres acteurs tels que les musées, les archives et les éditeurs dans l'implémentation de RDA (Aliverti, Behrens 2016). Depuis 2013, la Bibliothèque nationale suisse (BN) et le Réseau d'information de la Suisse alémanique (*Informationsverbund Deutschschweiz*, IDS) sont membres du Comité de standardisation pour représenter les intérêts suisses (Schürmann, Aliverti 2014). Les pays germanophones D-A-CH ont adopté l'ontologie du Fichier d'autorité commun (*Gemeinsame Normdatei*, GND) et la spécification RDF du W3C qui l'accompagne (*d-nb.info 2016*). Les données sont exprimées en format MARC21 adapté et sont ouvertes au partage.

3.3 La transition bibliographique en Suisse

3.3.1 Une phase de transition historique

L'écosystème des bibliothèques suisses traverse une période de mutations extraordinaires. Ces changements concernent quatre aspects principaux : la dissolution et la création des réseaux, l'adoption des SIGB de nouvelle génération, les règles et les formats catalographiques, le décloisonnement des bases de données. Les transformations qui affectent chacun de ces quatre domaines peuvent être analysées séparément, mais seule l'analyse de leur interaction permet une lecture performante des changements en cours.

Dans chaque pays européen, les évolutions technologiques des SIGB et les innovations liées aux formats et aux règles catalographiques provoquent une remise en question des pratiques consolidées à plusieurs niveaux.

En Suisse, cependant, le défi est accru par trois facteurs non négligeables : la structure fédérale qui donne aux cantons un rôle important dans le financement et la réglementation des acteurs culturels, tels que les bibliothèques (1), le multilinguisme qui est un caractère fondateur de l'identité culturelle du pays (2) et le hiatus entre un système de bibliothèques scientifiques qui doit répondre aux exigences d'un des systèmes universitaires les plus compétitifs du monde ainsi que des réseaux de bibliothèques de lecture publique qui ne bénéficient pas des politiques de financements structurels au niveau national (3).

Dans le cadre d'un réseau de bibliothèques municipales tels que celui de la ville de Genève, le défi en termes d'optimisation des normes, des formats et des bases de données catalographiques ne peut que commencer par une analyse de l'environnement externe et de ses transformations au niveau cantonal et fédéral.

Dans cette étude, l'analyse des parties prenantes externes suisses permet de prendre conscience de la manière dont le mouvement de réforme mondiale des normes et des formats catalographiques est en train d'affecter tous les acteurs du pays sur les trois niveaux municipaux, cantonaux et fédéraux.

3.3.2 La Bibliothèque nationale suisse et RDA¹¹

Le développement des standards catalographiques au niveau international est une des missions de la BN. La BN a décidé d'introduire RDA dans le cadre de sa participation au réseau D-A-CH en remplaçant les règles de catalogage AACR2. Avant l'adoption de RDA, la direction de la BN a préalablement introduit le GND. Jusqu'à 2015, la BN a travaillé avec des fichiers d'autorité locaux. Actuellement, les employées de la BN peuvent directement saisir les notices d'autorité selon le GND¹². Afin de permettre cette procédure, une synchronisation s'opère toutes les nuits entre le catalogue de la DNB et celui de la BN. Depuis 2015, les points d'accès pour les auteurs sont également créés dans le respect de RDA. Au cours de 2016, RDA va être appliqué pour la description bibliographique de l'ensemble des notices (Behrens, Aliverti, Schaffner 2016). Pour la formation des employées, la BN ne nécessite aucune formation spécifique concernant RDA parce qu'elle a participé au groupe d'élaboration du profil d'application D-A-CH et donc elle détient déjà toutes les connaissances nécessaires pour son implémentation. À ce propos, elle n'offre pas de formations au sujet de RDA¹³ à d'autres bibliothèques, n'ayant pas de mission formatrice. Grâce à l'adoption de RDA, la BN a comme objectif prioritaire l'échange des données avec les bibliothèques aux Etats-Unis et en Allemagne. En outre la participation de la BN au groupe EURIG avec RERO permet à la Suisse de soumettre des propositions de modification de RDA. A l'intérieur d'EURIG, la BN tisse des alliances afin de faire avancer ses intérêts.

Pour ce qui concerne le développement technologique, en 2017, la BN prévoit de lancer un appel d'offres pour remplacer son SIGB. La BN pourra décider de lancer un appel d'offres en coordination avec la Plateforme suisse de services pour bibliothèques (SLSP). Pour la BN, l'adoption de RDA permet de rendre visibles ses données sur le Web en les reliant surtout aux données des musées et des archives.

¹¹ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement de l'entretien avec la partie prenante CR1 (voir Annexe 1b).

¹² Depuis juillet 2015, les points d'accès autorisés sont créés selon les règles du RDA (Bibliothèque nationale suisse 2016).

¹³ La BN a été sollicitée à ce propos par la Kornhausbibliotheken de Bern.

3.3.3 Le réseau IDS et RDA¹⁴

Depuis 1999, le réseau IDS fédère les bibliothèques universitaires et les hautes écoles de Suisse alémanique. Plus de 330 bibliothèques sont regroupées en 7 membres IDS du réseau¹⁵.

À côté des membres, figure une présence importante au sein d'IDS, celle des partenaires IDS. Ces derniers ont souscrit un contrat de prestations de services qui leur permet d'avoir accès aux notices et au catalogue IDS et de bénéficier d'un support technique (IDS Informationsverbund Deutschschweiz 2016b).

IDS a conclu le projet concernant le passage à RDA pour les bibliothèques membres IDS en 2016. La dernière partie de ce projet (qui concernait la formation des bibliothécaires) s'est déroulée entre octobre et décembre 2015. À l'avenir, les partenaires pourront introduire RDA en bénéficiant de la compétence d'IDS. Des membres tels que le Réseau bibliothéconomique de Saint-Gall (SGBN) et le Système bibliothécaire tessinois (SBT) seront soutenus au niveau de l'implémentation technologique liée à RDA comme prévu par le contrat de prestation de partenariat¹⁶.

IDS a introduit RDA pour quatre raisons principales :

- 1) tout d'abord la possibilité de mutualiser les données et de les partager nationalement et internationalement ;
- 2) ensuite la possibilité de passer des règles de catalogage très spécifiques et locales qui étaient les règles de catalogage KIDS (Katalogisierungsregeln IDS - KIDS)¹⁷ à des règles qui sont le fruit d'un travail coopératif à un échelon international ;
- 3) la possibilité d'améliorer la qualité des recherches faites par les utilisateurs ;
- 4) la possibilité d'accroître l'homogénéité des données à long terme.

IDS n'a pas rencontré de problèmes linguistiques dans l'introduction de GND pour ses membres et partenaires en Suisse alémanique.

IDS apparaît donc comme le promoteur le plus important en Suisse alémanique du

¹⁴ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement de l'entretien avec la partie prenante CR2 (voir Annexe 1b).

¹⁵ IDS Bâle Berne, IDS Lucerne, IDS St. Gallen, IDS Université de Zurich, IDS Bibliothèque centrale de Zurich, NEBIS (IDS Informationsverbund Deutschschweiz 2016a).

¹⁶ Le support en terme de formation n'est pas prévu par ce contrat.

¹⁷ Les KIDS sont les règles de catalogage anglo-américaines (AACR2) adaptées au réseau suisse IDS (Bibliothèque nationale de Luxembourg 2014).

processus d'adoption de RDA. Parmi les services proposés à ce sujet :

- IDS a traduit les règles d'application RDA (Anwendungsregeln) en français et cette traduction a été publiée en août 2016 sur son site web ;
- IDS propose le Toolkit RDA gratuitement en payant à IDS la participation au consortium D-A-CH ;
- grâce à IDS, toutes les bibliothèques en Suisse peuvent devenir gratuitement partenaires associées du consortium « Nutzung des RDA Toolkits im deutschsprachigen Raum » en demandant ce service auprès de la DNB (procédure décrite sur le site IDS). Les bibliothèques membres-IDS ou partenaires-IDS doivent seulement communiquer leurs coordonnées IP à IDS sans passer par la DNB (IDS Informationsverbund Deutschschweiz 2016c).

En terme d'influence, IDS reste encore très orienté vers les acteurs suisses-alsémaniques. Le développement de projets en coopération avec RERO n'est pas envisageable à l'heure actuelle en raison d'une possible influence de décisions concernant RDA de la BnF.

3.3.4 Le Système bibliothécaire tessinois et RDA¹⁸

Dans le système bibliothécaire tessinois (SBT) existent deux catalogues : le catalogue cantonal et le catalogue des bibliothèques des écoles publiques. Étant membre d'IDS, le logiciel de catalogage adopté est Aleph de Ex Libris. Le SBT utilise actuellement les règles de catalogage KIDS. Le SBT utilise un format IDS-MARC21, c'est-à-dire un format MARC21 simplifié par IDS. Avec l'adoption de RDA, IDS est passé au format MARC21 simple et le SBT va suivre le même chemin. L'adoption de RDA pour le SBT sera faite selon la procédure d'IDS. Le SBT a préparé ce changement en organisant différents types de formations :

- en 2015, SBT a organisé une journée de formation sur RDA avec le Professeur Mauro Guerrini ;
- les responsables du catalogue du SBT ont participé à différentes réunions d'IDS pour l'introduction de GND et de RDA ;

¹⁸ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement de l'entretien avec la partie prenante CR3 (voir Annexe 1b).

- le SBT est en train d'organiser une première formation sur RDA avec l'équipe de bibliothécaires qui fait partie du groupe de travail pour la coordination de catalogage des bibliothèques universitaires, cantonales et scolaires¹⁹.

Pour le SBT, le passage à RDA est indispensable parce qu'en étant membre de IDS, il pourra continuer à utiliser les mises à jour proposées par IDS du SIGB Aleph. En outre, l'adoption de RDA permettra d'éviter l'isolement à l'intérieur du réseau IDS.

Le passage à RDA comporte également des changements qui concernent la spécificité linguistique du catalogage du SBT. Par exemple, pour l'indexation matière, le SBT fait référence au nouveau « soggettario » de Florence²⁰, tandis que pour les fichiers d'autorité, le SBT utilise une base des données locale. Avec l'adoption RDA, la stratégie du SBT est d'adhérer à la variante italienne de GND après avoir évalué le coût de ce changement. Par contre, suite à une négociation avec IDS, le SBT ne changera pas le « soggettario ».

3.3.5 Le réseau des Bibliothèques de Saint-Gall et RDA²¹

Le réseau des Bibliothèques de Saint-Gall (SGBN) est composé d'environ 46 bibliothèques dirigées par la Bibliothèque cantonale de Saint-Gall. Les bibliothèques scolaires font aussi partie de ce réseau et également la Bibliothèque de la ville de Saint-Gall. Il a centralisé l'organisation de l'implémentation de RDA qui est prévue pour la première partie de 2017. L'implémentation sera faite selon les consignes d'IDS sachant que SGBN est membre-partenaire d'IDS. La centralisation est surtout liée à des modifications des zones d'entrées de données dans le SIGB Aleph. Pour introduire RDA, SGBN passera du format MARC 21 adapté IDS au format MARC 21 standard. Le réseau organisera également la formation pour RDA. Au sein du SGBN, les règles de catalogage sont validées au niveau central et les membres du réseau signent un contrat d'association qui les engage à suivre les règles de catalogage centralisé. C'est pourquoi, les membres du réseau SGBN adopteront RDA automatiquement.

Dans le canton de Saint-Gall, deux réseaux de bibliothèques coexistent : le réseau

¹⁹ Ce groupe était créé en 2015 pour homogénéiser le catalogage parmi les différents types des bibliothèques du réseau et pour se préparer au passage à RDA.

²⁰ Le nouveau système d'indexation de la Bibliothèque nationale centrale de Florence.

²¹ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement de l'entretien avec la partie prenante CR4 (voir Annexe 1b).

SGBN²² et le réseau des bibliothèques municipales qui est membre de la Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique (CLP). La fusion de deux réseaux n'est pas prévue en raison de besoins divergents en matière de catalogage.

3.3.6 La Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique et RDA²³

La Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique (CLP/SAB) promeut les intérêts des bibliothèques de lecture publique et scolaires et de leur personnel en Suisse. À partir de 2014, la CLP/SAB a développé un projet concernant l'introduction de RDA pour les bibliothèques de lecture publique de taille petite et moyenne.

Le 11 novembre 2015 à Aarau dix bibliothécaires intéressés par RDA ont rencontré Heike Ehrlicher et Alexandra Rietmann, les responsables du projet CLP/SAB sur RDA (Ehrlicher 2016).

A la suite de cette rencontre, un groupe pilote de 12 bibliothèques de lecture publique intéressées par l'introduction de RDA à l'horizon 2017 se constituait en Suisse alémanique. En même temps, la CLP/SAB déposait la demande auprès de la DBN pour une participation au comité de standardisation RDA du groupe D-A-CH (Standardisierungsausschuss). Le groupe pilote a continué à se réunir en 2016. Parallèlement, les membres ont également eu accès à un forum sur lequel les responsables du projet répondaient à des questions précises au sujet de RDA. Des formations d'une demi-journée ont été proposées aussi aux bibliothécaires qui ne participaient pas au groupe pilote. Entre autres, Heike Ehrlicher et Alexandra Rietmann évaluent les développements technologiques en relation avec RDA de différents fournisseurs de SIGB afin de pouvoir conseiller les bibliothèques à ce sujet.

La stratégie de la CLP/SAB en relation avec l'introduction de RDA dans les bibliothèques de lecture publique ne prévoit pas d'imposition de dates butoirs d'adoption de RDA ou de processus contraignants pour les acteurs intéressés²⁴. Une

²² La bibliothèque de la ville de Saint-Gall étant affiliée au réseau SGBN adoptera RDA pour ses collections très riches et variées.

²³ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement de l'entretien avec la partie prenante CR5 (voir Annexe 1b).

²⁴ Parmi les bibliothèques de lecture publique qui auraient voulu implémenter RDA, le cas de la Kornhausbibliothek à Bern met en lumière certaines problématiques auxquelles les BLP peuvent faire face dans le cadre de l'adoption de RDA. La Kornhausbibliothek en effet aurait dû implémenter RDA en 2016 et elle a mandaté la HEG pour une formation continue

introduction pragmatique de RDA est plutôt prônée, de façon que les bibliothèques elles-mêmes puissent gérer la temporalité des étapes de l'implémentation. La CLP/SAB prévoit un processus qui se prorogera sur plusieurs années et qui devrait être complété par une nouvelle version du contenu de l'AT7²⁵ (Ehrlicher 2016).

En Suisse, les BLP ont eu tendance à adapter les normes de catalogage aux habitudes et pratiques internes. Le passage à RDA correspond donc à un changement de management pour les BLP. Elles seront progressivement incitées à s'intégrer dans des réseaux plus larges et par conséquent elles réduiront la singularité de leurs règles et de leurs formats de catalogage²⁶. À la suite de l'adoption de RDA, les BLP profiteront de toutes les données offertes par les acteurs internationaux. Le groupe pilote de la CLP/SAB est le seul groupe des pays D-A-CH qui s'intéresse à l'application de RDA pour les bibliothèques de lecture publique. Le projet vise également à travers l'adoption de RDA à intensifier la mutualisation des données, à réduire le temps consacré par les bibliothécaires au catalogage et à accroître l'utilisation des compétences des bibliothécaires surtout dans des activités de médiation.

3.3.7 La Plateforme suisse de services pour bibliothèques et RDA²⁷

En février 2015 un groupe de bibliothèques scientifiques²⁸ dirigé par l'ETH regroupant la Bibliothèque centrale de Zurich, IDS, RERO et la Haute Ecole de Gestion de Genève (HES-SO) a présenté le Projet CUS P-2 (Oesterheld 2016) auprès de swissuniversities²⁹. Le projet visait à concevoir d'août 2015 à février 2017 et à

concernant le passage à RDA. À ce propos, elle a acheté une nouvelle version de son propre SIGB capable d'intégrer RDA. En réalité, cette version propose seulement de nouvelles zones liées à RDA. RDA structure les données bibliographiques en quatre niveaux selon FRBR. La nouvelle version ne structure pas les informations sur les quatre niveaux ce qui pose donc la question sur la manière de saisir le lien vers l'œuvre. Le fournisseur a utilisé les RDA comme élément marketing sans pour autant assurer une réelle FRBRisation du catalogue (Entretien CR7 voir Annexe 1b)

²⁵ L'AT 7 est l'ensemble des règles de gestion des bibliothèques publiques de Suisse alémanique.

²⁶ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement de l'entretien avec la partie prenante CR5 (voir Annexe 1b).

²⁷ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement de l'entretien avec les parties prenantes CR6, CR7, CR9, CR11 (voir Annexe 1b).

²⁸ Les bibliothèques universitaires de Bâle, Berne, Fribourg, Genève et Zurich (ETHZ 2015a).

²⁹ La structure des clients de la SLSP est la suivante : les clients primaires sont les institutions rattachées aux hautes écoles selon la Loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, les clients affiliés sont les bibliothèques scientifiques qui ne sont pas rattachées aux hautes écoles, membres de RERO ou IDS. En juin 2016 les modalités d'affiliation des clients affiliés n'étaient pas encore fixées. Les clients secondaires sont les

implémenter de 2017 à 2020 un système centralisé au niveau national de gestion de bibliothèques scientifiques nommé Swiss Library Service Platform (Oesterheld 2016). Au cœur du projet, se manifeste la conscience que l'émergence d'une telle plateforme aurait créé un point de référence normative pour les standards et les prestations bibliothécaires au-delà des bibliothèques scientifiques initiatrices du projet. Selon les actuelles orientations stratégiques du projet, les bibliothèques scolaires et communales ne seront pas incluses parmi les clients de la SLSP. Toutefois la SLSP pourrait, après sa mise en œuvre, proposer ses services à d'autres bibliothèques non affiliées. Il faut considérer que parmi les réseaux intégrés au projet, RERO et IDS ont déjà parmi leurs membres des bibliothèques non scientifiques.

Les bibliothèques de la plateforme SLSP adopteront les règles RDA. C'est pourquoi, un groupe de travail SLSP sur les normes et les standards s'est constitué avec un représentant pour chaque région linguistique. Ce groupe vise à concevoir les modalités d'implémentation des nouvelles règles de catalogage dans un contexte de multilinguisme (Entretien CR7 voir Annexe 1b). La SLSP vise à l'adoption d'un format de règles de catalogage et de fichiers d'autorité unique. Toutefois, le groupe de travail sur les normes se voit confronté à l'utilisation de RDA profil D-A-CH et de GND parmi plusieurs de ses membres en Suisse alémanique et à l'influence française parmi les membres francophones, notamment les membres de RERO.

3.3.8 Le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale et RDA³⁰

Le projet SLSP joue un rôle considérable en Suisse romande dans la reconfiguration de la position de son acteur le plus important RERO³¹. RERO était déjà en pleine mutation avant le déclenchement du projet SLSP, mais ce dernier a accéléré sa complète transformation.

Le premier facteur de changement a été le départ d'un des partenaires majeurs de

bibliothèques scientifiques qui ne sont pas clients primaires ou affiliés et les galeries, les archives et les musées (Oesterheld 2016; ETHZ 2015b).

³⁰ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement de l'entretien avec les parties prenantes CR8, CR7, CR10 (voir Annexe 1b).

³¹ À Genève, RERO associe 44 bibliothèques au sein de l'Université de Genève et 23 autres bibliothèques partenaires. Dans le canton de Genève, RERO associe une seule bibliothèque, la bibliothèque Filigrane qui par sa taille, mais non pas pour ses collections ou sa mission peut être assimilable à une bibliothèque de lecture publique. Par contre dans les autres cantons en Valais (RERO 2016a) ou à Neuchâtel, RERO (RERO 2016b) associe plusieurs bibliothèques de lecture publique.

RERO : le réseau vaudois. Le deuxième a été la réflexion déclenchée le premier trimestre 2014 à propos du passage à un SIGB de nouvelle génération capable de gérer les documents électroniques et surtout ainsi d'intégrer la gestion des périodiques électroniques. Le projet SLSP s'est donc greffé sur un moment de reformulation de l'identité de RERO et il lui a imposé de nouvelles priorités surtout pour ce qui concerne les règles de catalogage.

Avant le départ du réseau vaudois, RERO avait parmi ses dossiers stratégiques l'adoption de RDA. Actuellement RDA reste une question ouverte dans le cadre de son adhésion au projet SLSP (Entretien CR7 voir Annexe 1b). À propos de l'adoption de RDA, RERO est plus proche de la position de la BnF avec laquelle il partage par exemple le référentiel d'indexation (RAMEAU). Avec la réalisation de la plateforme SLSP, RERO sera probablement obligé de passer à RDA. Dans ce cadre, il intègre le groupe de travail SLPS sur RDA qui essaie de trouver une solution multilingue adoptable dans tout le pays (Oesterheld 2016).

L'impact majeur du projet SLSP sur RERO concerne le positionnement de ce dernier vis-à-vis des bibliothèques de lecture publique. Pendant la période transitoire de 2016 à 2019 qui a suivi le départ du réseau vaudois de RERO, la Conférence inter-cantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), organe de tutelle de RERO, a nommé un comité de pilotage pour la gestion de RERO (Entretien CR10 voir Annexe 1b). Ce comité de pilotage a pour mission prioritaire d'examiner

« une solution pragmatique et économiquement viable de coordination et de prestations pour les bibliothèques non scientifiques de Suisse romande, prioritairement dans le périmètre ou les modalités de collaboration du projet SLSP. » (RERO 2016)

À ce propos, le comité de pilotage RERO est donc au stade du lancement de cette réflexion en attendant d'avoir la liste de critères d'affiliation à la plateforme SLSP. Pour les bibliothèques patrimoniales et de lecture publique qui seront exclues, une démarche plus large dépassant les frontières romandes sera envisagée afin de partager l'accès à certaines données mutualisées. Actuellement RERO travaille déjà sur la mise à disposition pour les partenaires d'API qui permettent une meilleure exploitation des données de RERO. Les outils d'exploitation et de visualisation des données aujourd'hui ne sont plus des systèmes monolithiques, mais plutôt des systèmes de micro-applications autour d'une plateforme (Entretien CR8 voir Annexe 1b).

Le logiciel catalographique de RERO, INVENIO, peut exporter différents formats de manière très simple et surtout proposer différentes API qui permettent aux partenaires d'accéder aux données RERO (Entretien CR8 voir Annexe 1b). RERO développe déjà à l'heure actuelle des services additionnels de formation et de consulting pour ses partenaires. Il pourrait également devenir l'élément agrégateur d'une plateforme numérique en Suisse (Entretien CR8 voir Annexe 1b). Dans ce cas, RERO fédérerait les acteurs en leur proposant un logiciel INVENIO customisé et un support technique à moindre coût. Les petites bibliothèques qui n'auraient aucun poids décisionnel dans une plateforme telle que SLSP, pourraient garder un pouvoir dans des choix de gouvernance en s'associant autour de RERO (Entretien CR8 voir Annexe 1b)³².

3.3.9 RenouVaud et la Ville de Lausanne³³

3.3.9.1 *RenouVaud : « Nous voulons laisser le boulot de singe aux algorithmes » (Frey 2016)*

La réforme structurelle du réseau des bibliothèques vaudoises affiliées à RERO commence en mars 2014, lorsque la Conseillère d'État déclare que le canton de Vaud sortira du réseau RERO à l'horizon décembre 2016 suite à de récurrents problèmes de gouvernance (Frey 2016). Cette décision trouve également ses racines dans le processus de professionnalisation des bibliothèques scolaires entrepris par le canton de Vaud depuis plusieurs années³⁴.

Entre 2014 et 2016, le canton restructure la gestion de ses bibliothèques en ayant comme défi de créer un système capable de répondre aux besoins de bibliothèques scientifiques, patrimoniales et scolaires qui dans certaines municipalités font aussi fonction de bibliothèques de lecture publique. Le défi relève surtout de la capacité de gérer l'imprimé et les documents numériques en même temps et d'harmoniser les processus de travail. Le mandat politique pour cette phase de transition prévoit de renforcer la coordination des bibliothèques et d'améliorer la visibilité, la qualité et la mise en relation de leurs données (Frey 2016). Avant RenouVaud, RERO VAUD avait

³² De plus, le logiciel INVENIO est en train d'évoluer et il est parmi les logiciels théoriquement adoptables par SLSP (Oesterheld 2016).

³³ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement de l'entretien avec les parties prenantes CR14 et CR15 (voir Annexe 1b).

³⁴ En 2005 le canton réorganise la gouvernance des écoles obligatoires en professionnalisant leur personnel en 2008. Elles seront intégrées en 2010 en RERO et coordonnées à partir de 2012 par la Bibliothèque cantonale et universitaire BCU Lausanne (BCUL) (Frey 2016).

développé un écosystème assez fragmenté de bases catalographiques et logiciels d'exploitation qui lui permettait de gérer le numérique (périodiques numériques, ebook et articles scientifiques) à côté de l'imprimé.

Au sein du projet RenouVaud, des groupes de travail ont étudié l'éventualité d'un passage à RDA et d'une FRBRisation du catalogue. Il en est résulté l'impossibilité d'implémenter RDA avant la fin 2016 pour deux raisons principales :

- les normes RDA dans le monde francophone ne sont pas suffisamment abouties ;
- les normes RDA ne sont pas suffisamment précises pour qu'on ait une implémentation exacte et commune.

Une considération accessoire concerne la charge de travail estimée disproportionnée à propos de la formation de 400 professionnels (Entretien CR14 voir Annexe 1b). Pour RDA, le réseau suivra surtout les évolutions en France pour ce qui concerne une éventuelle future adoption. En Suisse, la BCUL se tient au courant de l'adoption de RDA parmi les acteurs locaux dans le cadre de sa participation au projet SLSP. Toutefois la BCUL doit assurer par loi cantonale la coordination de toutes les bibliothèques scolaires du canton. Pour le réseau cantonal de Vaud, une intégration de SLSP qui prévoit l'abandon des bibliothèques scolaires sera donc assez problématique (Entretien CR14 voir Annexe 1b).

Actuellement le réseau a créé dans son nouveau SIGB ALMA deux groupes de bibliothèques (nommées en ALMA institutions) qui partagent le même catalogue et les mêmes règles de catalogage :

- science et patrimoine (les bibliothèques scientifiques, patrimoniales et de l'administration) ;
- bibliothèques scolaires et de lecture publique.

Les deux institutions ont la même base catalographique, mais les usagers sont séparés par des accès et des portails de visualisation différents (Entretien CR14 voir Annexe 1b). En outre chaque institution peut utiliser des services différents et négocier au sein de l'institution le paramétrage des services³⁵.

Les bibliothèques scolaires sont passées à l'indexation RAMEAU et toutes les autres de l'indexation RAMEAU adapté RERO à RAMEAU standard.

³⁵ L'infrastructure en cloud de ALMA permet une flexibilité majeure. En ALMA, toutes les données sont stockées à Amsterdam.

Actuellement ALMA permet une FRBRisation, mais aucun test sur les données du réseau n'a été effectué pour vérifier sa faisabilité (BCU-lausanne 2014).

3.3.9.2 Les réseaux des Bibliothèques de la Ville de Lausanne

En 2016, les Bibliothèques de la Ville de Lausanne renouvellent leur SIGB en adoptant Infor V-smart en UNIMARC. Ce changement permet de repenser les services, les règlements et les pratiques de toutes les bibliothèques du réseau, par exemple avec l'introduction des bornes automatiques de prêt. Le changement a investi les pratiques catalographiques, autant que l'accueil et les activités de médiation. Le nouveau SIGB a été adopté surtout afin de développer le traitement des ressources numériques en ligne et de proposer un portail interactif. Les usagers pourront dès lors profiter du prêt en ligne et des formulaires de contact direct avec le personnel. En même temps, l'importation des notices d'Electre et de la BnF a obligé les catalogueurs à abandonner leur pratique du système d'indexation Blanc-Montmayeur adapté maison pour passer à un langage RAMEAU. Le bilan du temps gagné sur le processus de catalogage à travers l'importation est pour l'instant mitigé. Le SIGB choisi peut supporter RDA et FRBR, mais les Bibliothèques de Lausanne vont attendre les choix stratégiques de la BnF à ce propos. Pour des raisons de gouvernance politique, les Bibliothèques de la Ville de Lausanne n'ont pas rejoint le projet RenouVaud, et restent ainsi isolées.

3.3.10 L'environnement documentaire du canton de Genève

Dans le canton de Genève, les BM sont entourées par la Bibliothèque de Genève, les bibliothèques de lecture publique des autres municipalités, les bibliothèques scientifiques et les bibliothèques des organisations internationales (Jacquesson 2015; Dufaux, Muster 2011).

À Genève, le Service de coordination de la DIS (CODIS) gère l'organisation des nombreuses bibliothèques rattachées à RERO. Les bibliothèques de l'université de Genève sont les acteurs les plus importants de cette coordination. Parmi leurs employés se trouvent les représentants du réseau romand de RERO au sein du projet SLSP. L'université de Genève adopte les règles AACR2 avec des difficultés dans leur application aux ressources numériques (Entretien CR11 voir Annexe 1b). C'est pourquoi les bibliothèques universitaires genevoises se préparent à un passage à RDA et à la FRBRisation des catalogues tout en étant conscientes du problème que le

multilinguisme pose. Elles envisagent un partenariat avec la Suisse alémanique à l'aide de l'adoption du profil RDA traduit en français par IDS (Entretien CR11 voir Annexe 1b). Elles pratiquent déjà des formes d'enrichissement automatique des données. Leur production de notices d'autorité est valorisée en VIAF. La bibliothèque de Genève comme les bibliothèques universitaires ont expérimenté un accroissement de l'importance de l'informatisation et de l'importation des notices, ce qui a transformé le travail des catalogueurs les dix dernières années en réduisant la précision et la profondeur du catalogage (Entretien CR13 voir Annexe 1b). La BGE développe comme membre RERO des pratiques d'enrichissement des données en ajoutant des liens dans les notices vers le texte intégral du document disponible sur internet (par exemple sur GALLICA).

Les autres bibliothèques municipales ont parfois des situations similaires à celle de la Ville de Genève. Par exemple, la bibliothèque de Meyrin a remplacé son SIGB en 2012³⁶ en conservant le format UNIMARC. Pour ce qui est de l'importation, elle a renoncé à importer ses notices d'Electre à la suite de l'augmentation de prix et de l'inefficacité des pratiques d'importation qui obligeaient les catalogueurs à recorriger les notices et à ajouter une indexation interne pour chaque notice (Entretien CR12 voir Annexe 1b). L'unique forme d'enrichissement de la notice est l'intégration d'un résumé importé de la 4^{ème} de couverture ou produit en interne dans la notice et utilisable par la recherche booléenne. Les professionnels toutefois n'utilisent presque jamais la recherche booléenne, mais plutôt les champs indexés, tandis que les usagers ne sont pas formés à utiliser le catalogue professionnel. La possibilité de réserver en ligne existe mais la prolongation est soumise à certaines contraintes. Récemment la bibliothèque de Meyrin a évalué la possibilité de constituer un réseau avec Lancy et Veyrier qui utilisent le même SIGB CARTAM. La constitution de ce partenariat, ainsi que la possibilité de rejoindre RERO, ont été écartées car trop dispendieuses et peu avantageuses (Entretien CR12 voir Annexe 1b). La fiction et la jeunesse sont réparties en dix genres afin de simplifier les choix de parents. Auparavant, ces collections étaient distribuées par tranches d'âges et maintenant par genre et par secteur³⁷ avec

³⁶ La bibliothèque de Meyrin commence l'informatisation de son catalogue avec DATATREK en 1995, pour passer à AGAD un logiciel français en 1999. Le logiciel est maintenu sans développement jusqu'en 2012 lorsque CARTAM (DECALOG) le remplace (Entretien CR12 voir Annexe 1b).

³⁷ Les secteurs sont structurés selon les besoins du public. Les bibliothécaires ont retravaillé les statistiques pour sortir des centres d'intérêt. Chaque centre d'intérêt est regroupé dans un ensemble d'étagères. Dans un centre d'intérêt, se retrouvent des livres venant de

des codes-couleur. L'introduction des secteurs répond au besoin de restructurer les collections selon des principes moins orientés vers la structure traditionnelle de notices en MARC et qui tendent plutôt vers des formes adaptées de FRBRisation.

3.4 Le positionnement des BM vis-à-vis de leurs parties prenantes externes

La position des BM s'articule sur trois niveaux de gouvernance dans l'espace bibliothécaire suisse.

À l'échelon intra-cantonal, la direction est consciente de la fragmentation des choix technologiques et normatifs entre les bibliothèques communales du canton (Entretien DIR voir Annexe 1a). Elle regrette le manque de politiques cantonales en matière de politiques documentaires et d'une carte commune aux bibliothèques municipales. La direction souligne la manière dont la constitution d'un réseau communal aurait pu renforcer la mutualisation des ressources informatiques entre bibliothèques municipales et l'homogénéisation des données (Entretien DIR voir Annexe 1a).

En ce qui concerne le réseau romand, avant le départ du réseau vaudois de RERO, les BM songeaient à intégrer RERO. À l'heure actuelle, la direction observe surtout l'évolution du projet SLSP. Si SLSP réunit seulement les bibliothèques scientifiques, les BM pourraient réfléchir à intégrer le réseau des bibliothèques patrimoniales exclues (Entretien DIR, RET et GET voir Annexe 1a). Autrement elles pourraient suivre un parcours isolé comme les Bibliothèques de la Ville de Lausanne.

À un niveau international, la direction, les responsables de ressources techniques et des collections ressentent un isolement des BM vis-à-vis des acteurs internationaux promoteurs des nouveaux formats et des règles catalographiques.

L'obsolescence du SIGB actuel empêche de profiter de l'importation d'autres acteurs sauf Electre. Toutefois, la BnF reste un point de référence pour certaines pratiques de catalogage et un point de référence pour l'ensemble des catalogueurs qui s'intéressent à l'implémentation de RDA et FRBR.

différents champs traditionnels sur des supports différents. Le nombre de centres d'intérêt est lié à l'espace (Entretien CR12 voir Annexe 1b)..

3.4.1 Scénarios à long terme

À long terme, le fait de rejoindre un réseau cantonal ou inter-cantonal peut avoir des répercussions importantes sur l'adoption de certains formats et certaines règles catalographiques. En rapport avec le positionnement de parties prenantes externes des BM, six scénarios plausibles pourraient se prospecter dans les années à venir.

3.4.1.1 Scénario 1 : l'isolement institutionnel

Le premier scénario prévoit un parcours similaire à celui entrepris par les Bibliothèques de la Ville de Lausanne qui n'ont pas intégré le projet RenouVaud et ont préféré l'isolement. Elles ont donc adopté un nouveau SIGB et migré leurs données. Le cas des Bibliothèques de la Ville de Lausanne est semblable pour le format et le système d'indexation à celui des BM de Genève. La migration a nécessité un effort considérable pour des résultats encore à évaluer. Avec un nombre de ressources humaines limité, cette charge de travail pourrait influencer la disponibilité du personnel pour des activités de médiation (Entretien CR15 voir Annexe 1b). De plus, d'autres bibliothèques municipales non scolaires du canton sont en train d'évaluer s'il vaut mieux acheter un nouveau SIGB ou plutôt rejoindre le SIGB Alma du nouveau réseau vaudois. Dans un futur proche, les Bibliothèques de la Ville de Lausanne pourraient se trouver encore plus désavantagées dans la compétition avec la BCUL qui pourrait proposer à ses utilisateurs de très vastes collections de lecture publique à travers le prêt interbibliothécaire (Entretien CR15 voir Annexe 1b).

Les bibliothèques qui participent au projet RenouVaud pourraient recevoir les mises à jour de ALMA et être soutenues par le pôle de compétence informatique du réseau ainsi être à l'aise dans l'intégration des innovations liées à RDA et/ou à FRBR.

L'isolement permettrait par contre aux bibliothèques de Lausanne de garder une indexation très traditionnelle et à laquelle une certaine typologie de public demandeur d'un service de proximité est déjà habituée (Entretien CR15 voir Annexe 1b).

Pour les BM de Genève, l'isolement institutionnel pourrait permettre de garder son propre format UNIMARC, sa propre indexation et s'orienter vers l'expérience française de FRBRisation de catalogue en format UNIMARC.

3.4.1.2 Scénario 2 : l'intégration dans un réseau cantonal des bibliothèques

similaire à celui du projet RenouVaud

Le nouveau réseau vaudois profite d'une configuration exceptionnelle qui propose une synergie entre les bibliothèques scientifiques, patrimoniales et scolaires. Pour ce réseau cantonal, l'option de laisser partir le pôle scientifique vers la plateforme SLSP n'est pas envisageable pour des raisons politiques comme décrit précédemment. Par contre, dans le canton de Genève, les bibliothèques scientifiques pourraient partir vers SLSP et se dissocier de la bibliothèque cantonale au cas où les bibliothèques patrimoniales ne pourraient pas rejoindre la plateforme. Alors le réseau cantonal qui fédérerait les bibliothèques de lecture publique, scolaires et patrimoniales pourrait prendre forme.

Pour les BM, ce scénario produirait une remise en discussion du SIGB, du système d'indexation, des règles et des formats de catalogage. La BGE ne serait plus intégrée à RERO et devrait décider du moyen de poursuivre son activité. Tous les acteurs devraient trouver un accord pour implémenter un nouveau réseau avant la disparition de RERO, c'est-à-dire, dans un délai de temps très court.

3.4.1.3 Scénario 3 : un réseau des bibliothèques de lecture publique communales du canton de Genève

Le troisième scénario prévoit la création d'un réseau des bibliothèques municipales de lecture publique qui adopteraient un seul SIGB et les règles de catalogage. Pour que ce scénario se réalise, il faudrait une volonté politique des communes et du canton qui autorise une redistribution des compétences concernant la lecture publique. Ce scénario permettrait aux BM de ne pas rester isolées et de partiellement mutualiser les coûts de maintenance de l'infrastructure informatique. Toutefois, la migration à partir de bases catalographiques non uniformes telles que les bases de bibliothèques de lecture publique du canton de Genève nécessiterait un effort considérable qu'un réseau de ce type ne pourrait peut-être pas assumer en terme de personnel. Ce scénario permettrait de garder le format UNIMARC qui est le même dans plusieurs bibliothèques municipales du canton et de s'orienter vers l'expérience française de FRBRisation de catalogue.

3.4.1.4 Scénario 4 : l'intégration dans un réseau des bibliothèques de lecture publique romandes remplaçant RERO

Entre le départ du réseau vaudois et la mise en place de la plate-forme SLSP, RERO cessera d'exister sous sa forme actuelle pour renaître sous une autre (RERO post SLSP). Parmi les hypothèses à l'étude par l'équipe RERO, se trouve celle d'un réseau romand pour les bibliothèques affiliées à RERO exclues de la plateforme SLSP et pour d'autres bibliothèques municipales qui voudraient s'associer à un nouveau projet RERO post SLSP (Entretien CR8 et CR10 voir Annexe 1b).

Ce scénario permettrait aux BM de profiter de la compétence et du support technologique de l'équipe RERO, par exemple du SIGB INVENIO (Entretien CR8 voir Annexe 1b). Dans ce cas, les BM seront obligées de suivre les choix du nouveau consortium pour ce qui concerne les règles et les formats de catalogage.

3.4.1.5 Scénario 5 : l'intégration dans un réseau inter-cantonal des bibliothèques de lecture publique parrainées par le groupe pilote RDA de la CLP

Ce scénario prévoit une intégration dans le groupe pilote de la CLP concernant RDA et une adoption de RDA qui pourrait profiter du réseau et des compétences des autres bibliothèques suisses alémaniques qui cataloguent en RDA. Dans ce cas l'adoption de RDA serait considérée comme un choix stratégique prioritaire et se ferait avec la traduction française promue par IDS. La question de l'adoption de GND serait effectivement à évaluer et dans ce cas la démarche du SBT pourrait servir d'exemple.

3.4.1.6 Scénario 6 : l'utilisation des prestations offertes par SLSP ou RERO aux bibliothèques de lecture publique

Ce scénario est le moins contraignant en termes de gouvernance, parce qu'il permettrait aux BM de garder une certaine autonomie et de profiter de services en nuage, par exemple à l'aide d'acteurs inter-cantonaux tels que SLSP ou RERO. Ce scénario ne résoudra pas le problème de l'isolement institutionnel, ni celui de l'amortissement des coûts d'une migration vers un SIGB de nouvelle génération.

4. La situation interne aux BM de Genève

La situation interne aux BM a été étudiée en tenant compte surtout de l'efficacité des activités en lien avec le catalogage et l'indexation, les possibilités d'adaptation de la profondeur du catalogage et leur cohérence avec les attentes du public, les contraintes et les opportunités du téléchargement des notices.

Sur le plan méthodologique, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des membres de l'équipe « Indexation et catalogage » (8 catalogueurs), de deux responsables des collections jeunesse dans des bibliothèques de quartier et un responsable jeunesse de la Cité pour la partie liée au portail³⁸. La direction et les responsables des unités « Ressources technologiques et numériques » et « Gestion des collections » ont fait l'objet d'un entretien commun. Un employé du support technologique a été interviewé séparément.

4.1 Les BM et le défi numérique

Le réseau des bibliothèques municipales (BM) est composé de sept bibliothèques situées dans les différents quartiers de la Ville de Genève où elles proposent des espaces adultes et jeunesse³⁹. La Ville de Genève se charge de l'administration et du financement des BM qui sont un point de référence culturelle pour une population gravitant autour du Grand Genève (Jacquesson 2015; Dufaux, Muster 2011). Les BM structurent leurs activités essentiellement autour de trois pôles : la médiation, l'accueil des publics et la gestion des collections. Entre 2010 et 2015, les BM ont développé leur présence en ville en suivant cinq axes stratégiques : la promotion de leur visibilité médiatique et physique, l'augmentation de l'accessibilité à leurs collections, l'implémentation de prestations à distance et la restructuration des espaces de prêt (Dufaux, Muster 2011). Cette période d'évolution a culminé en 2015 dans la rénovation de la Bibliothèque de Cité réorganisant ses collections autour de plusieurs endroits multifonctionnels : *Le Multi* un espace convivial fonctionnant comme café et salle de concert, *Ma ville* un angle où les savoirs sur Genève et les alentours sont valorisés, un étage (le 2^{ème}) où tous les partenaires de la société civile des BM se retrouvent pour participer aux activités de médiation, un étage (le 3^{ème}) complètement dédié aux

³⁸ Le taux de refus s'élève à 5,5% (1/18) et de non réponse à 16,6% (2/18).

³⁹ Les BM offrent également un service à domicile et un bibliobus.

collections multi-supports incluant une des plus riche et variée collection musicale de Suisse romande (Ville de Genève 2016a).

Pour coordonner des pratiques de médiation culturelle riche et variée, l'organigramme des BM s'est doté d'un pilotage par axes transversaux. Dans le pôle de la gestion de collection, le groupe harmonisation du catalogue et indexation veille sur les procédures liées à la création et la gestion de notices (Ville de Genève 2016b). Ce groupe est le plus affecté par la performance technologique du SIGB et par l'évolution des normes et des règles de catalogage en raison des pratiques d'importation des données catalographiques.

Dans les cinq dernières années, les BM ont consolidé et valorisé leur identité en réorganisation leur administration interne. Actuellement, les BM, notamment les deux unités « Gestion des collections » et « Ressources technologiques et numériques » ensemble à la direction doivent faire face à des changements technologiques importants du SIGB et à des choix cruciaux de gouvernance.

En fait, l'actuel SIGB est ressenti comme

« [...]un gros frein à l'innovation pour le développement des collections et des compétences de bibliothécaires et pour le traitement d'information numérique au sens large. Pour l'instant on ne peut pas faire du prêt numérique, on ne peut pas faire de la mise en valeur de documents à partir du numérique, on ne peut pas relier nos données à d'autres données numériques et de l'innovation en termes de services. Les fonctionnalités sont si limitées dans le catalogue en ligne actuel et l'interface est si peu évolutive que parfois, ça nous empêche de mettre en place ou faire évoluer les services pour répondre aux besoins des usagers actuels. »

(Entretien GET voir Annexe 1a)

L'enjeu majeur est l'intégration du numérique à travers des formats catalographiques qui permettent aux différentes données de ne pas être séparées. La fragmentation de la base catalographique ne relève pas seulement du numérique, mais est un phénomène déjà observable au sujet des données concernant la collection musicale.

« La musique est assez mal intégrée de manière générale non seulement parce que la musique est plus complexe dans la description discographique, catalographique, bibliographique avec les niveaux d'œuvres, d'interprètes et de compositeurs, mais parce qu'il manque dans le catalogue des formats qui puissent garantir de faire des liens avec les autres titres de collection. L'intégration du numérique va amplifier ce phénomène. »

(Entretien RET voir Annexe 1a)

Il y a quatre ans, les BM ont décidé de tester InMedia la nouvelle plateforme de Bibliomondo. À l'heure actuelle, le nouveau portail InMedia devrait pouvoir améliorer la valorisation des données des BM. Toutefois cette innovation est restée en phase de test pour de raisons de sécurité et de compatibilité externe et interne. L'outil est censé proposer des notices enrichies, des ebooks, de la musique empruntables directement en ligne. Les BM vont utiliser d'InMedia son module de catalogue, la page d'accueil avec des liens vers la bibliothèque numérique, les dossiers thématiques, le module de la recherche et les possibilités de valorisation des nouvelles acquisitions. InMedia va interpréter la base CONCERTO et va l'afficher selon un certain paramétrage. Les catalogueurs vont toujours introduire les fichiers via CONCERTO. Aujourd'hui ce projet rencontre des problèmes de développement. InMedia pose des problèmes liés à l'intégration des différents fournisseurs de notices et à l'adaptation de certaines fonctionnalités aux exigences internes. L'indexation de certains champs pose des problèmes de compatibilité avec la base catalographique actuelle (Entretien TEC voir Annexe 1a).

De plus les employés de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) de la ville ont vérifié si le logiciel était sécurisé. Ils ont repéré des lacunes que l'équipe de développement de Bibliomondo a comblées dans un délai de temps très décevant (Entretien TEC voir Annexe 1a). Le personnel des BM a donc cumulé une frustration liée au blocage de l'implémentation d'InMedia qui a empêché de faire progresser les compétences liées au numérique. En même temps, l'unité de gestion de collections effectue un travail d'homogénéisation et de la standardisation de données présentes dans la base catalographique actuelle en vue d'une éventuelle migration vers un SIGB de nouvelle génération. L'abandon de pratiques incohérentes et l'alignement des normes catalographiques⁴⁰ sur un format UNIMARC devraient permettre un meilleur passage peut-être au MARC21 et ouvrir ainsi la porte à de nouvelles exploitations de données selon les principes du Web sémantique (Entretien DIR, TER, GET voir Annexe 1a).

⁴⁰ Les BM utilisent les règles de catalogage ISBD adaptées maison. Toutefois, certaines collections ont été harmonisées progressivement (pour plus de détails voir Dufaux 2000). L'IFLA a rédigé en 2015 un guide d'harmonisation entre RDA et ISBD (Dunsire et IFLA Cataloguing Section's ISBD Review Group 2015).

4.2 Le système intégré de gestion de bibliothèque des BM

4.2.1 Une informatisation précoce

Le réseau des bibliothèques municipales de Genève a connu un processus d'informatisation très précoce et avant-gardiste. Déjà en 1987, un SIGB de *ALSi (Automated Library System international)* a été installé dans la quasi-totalité des bibliothèques du réseau (Hirschi, Porporato, Le Hénanf 2001)⁴¹. En 2002, CONCERTO est installé et en 2004 le portail ZONES est adopté. L'architecture du SIGB se structure autour une unité de pilotage qui coordonne des terminaux pour le catalogage et d'autres pour les services directs aux usagers (prêt et recherche). À cette époque la gestion des collections et du prêt est informatisée presque dans l'ensemble du réseau dont la Médiathèque de la Cité⁴². Les discothèques des Minoteries et de Vieusseux connaissent une informatisation plus tardive (Hirschi, Porporato, Le Hénanf 2001).

4.2.2 CONCERTO aux BM une histoire compliquée⁴³

4.2.2.1 Le module d'acquisition

Lors de l'adoption de CONCERTO aux BM, le module d'acquisition pour les imprimés ne satisfait pas les professionnels. Un module d'acquisition maison est alors développé par l'Unité Ressources technologiques et numériques de façon à répondre aux exigences d'utilisation du personnel. Ce nouveau module d'acquisition est ensuite remplacé par le module d'acquisition intégré à CONCERTO car le département informatique de la ville ne voulait plus de solutions informatiques maison pour des raisons de sécurité et d'intégration avec le module de la comptabilité (Entretien TEC voir Annexe 1a). À l'heure actuelle, à partir d'Electre, les professionnels téléchargent

⁴¹ En 1999, BiblioMondo se constitue grâce à l'acquisition de ALSi par la compagnie canadienne Best-Seller (Library technology 2006). La fusion permet aux deux entreprises de développer deux SIGB : une nouvelle version de CONCERTO (Library technology 2006) qui sera commercialisée surtout en Europe et PortFolio commercialisée au Canada et en France et dans quelques bibliothèques municipales aux Etats-Unis. Pendant les 5 ans qui ont suivi, BiblioMondo génère 18,6 millions de dollars de capital d'investissement. En 2004, ISACSOFT acquiert BiblioMondo dans le but de développer ZONES un portail de valorisation et de méta-recherche capable d'interagir avec Portfolio et CONCERTO. À la suite de cette fusion, en 2005, ISACSOFT réduit son personnel de 240 à 95 employés dont 31 de BiblioMondo (Library technology 2006).

⁴² Pour les bibliobus, le manque de réseau posait des problèmes (Entretien TEC voir Annexe 1a).

⁴³ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement de l'entretien avec la partie prenante TEC (voir Annexe 1a).

des notices et en font des paniers qui sont uploadés sur CONCERTO. À partir de ces notices, le personnel peut faire partir une commande qui va générer un courrier papier envoyé aux fournisseurs.

Le point faible de ce module est la difficulté d'inclure des sources de données d'origines différentes. Par exemple, CONCERTO est configuré pour Electre. Ainsi, si le professionnel souhaite importer des notices de la BnF ou d'une autre bibliothèque, le travail informatique pour reconfigurer les sources est considérable.

Pour les DVD, les CD, la musique et les jeux vidéo, Electre⁴⁴ a proposé récemment la possibilité d'importer des notices pour le pré-catalogage et la commande. Cette nouveauté est en phase de test pour les acquisitions et pose des défis de réorganisation du travail des discothécaires et des catalogueurs d'audiovisuel des BM (Entretien TEC voir Annexe 1a).

4.2.2.2 Le module de gestion, de contrôle bibliographique et de circulation

À l'état actuel il n'existe pas un module de gestion et de contrôle des périodiques intégré au SIGB. En utilisant CONCERTO, les professionnels créent une notice principale pour le périodique auquel ils rattachent d'autres notices qui représentent les différents numéros. Pour chaque périodique, il y a donc des procédures d'abonnement et de renouvellement manuelles. CONCERTO permet donc la gestion et le contrôle bibliographique, la circulation des documents et la gestion des fichiers des usagers. Le module des statistiques n'est pas intégré à CONCERTO. Pour ce module, les BM utilisent le programme « Cyberquery » qui récupère les données directement de la base de données de CONCERTO. Il est configuré de manière à produire régulièrement et automatiquement des statistiques.

4.2.2.3 Le catalogue public (OPAC, Open Public Access Catalog)

Ce service est offert, dans le cadre des BM, par ZONES qui se présentent comme un portail documentaire Web et une base de données principale. CONCERTO est utilisé

⁴⁴ Electre permet de sélectionner des imprimés en langue française et les livres parus en France tout en proposant, depuis 2014, également des titres de musique et des extraits sonores et depuis 2015, des références de DVD et de jeux vidéo. Sa base de données est FRBRisée et conforme aux normes bibliographiques Z44-073/Z44-050. L'indexation analytique se base sur un Rameau adapté Electre et la systématique sur Dewey. Les fichiers d'autorité sont conformes à ceux de la BnF.

par les professionnels (les catalogueurs) et génère une base de données. La base de données ZONES est mise à jour dans un délai assez court plusieurs fois par jour. Les données liées à la circulation sont mises à jour automatiquement et en continu, par contre les nouvelles notices créées sont mises à jour toutes les heures.

4.3 Catalogage et catalogueurs aux BM

Au sein de l'équipe de catalogueurs dix entretiens ont été effectués afin d'analyser les pratiques liées au catalogage, à l'importation des notices et à l'enrichissement des données. De plus, les résultats des entretiens ont permis de comprendre le positionnement des catalogueurs vis-à-vis de l'innovation catalographique.

4.3.1 Le rôle du catalogueur⁴⁵

Parmi les employés de l'équipe de catalogage, le travail de catalogueur est défini comme un service dont profitent deux catégories d'utilisateurs très différents : les bibliothécaires et les usagers. Le travail du catalogueur est conçu comme « un pont entre le document et l'utilisateur » (E2, Q5)⁴⁶. Dans un seul cas, le travail du catalogueur est explicitement défini comme une étape sur le chemin du livre reliant l'écrivain et l'usager. Les catalogueurs qui assurent également la fonction du prêt voient leur travail de catalogage comme un exercice qui leur permet de mieux connaître la collection. En outre, ils doutent de l'utilité pour le prêt de la quantité d'informations normalisées et intégrées aux notices. Des interrogations autour du sens de ce métier à l'époque du Web émergent lors de l'utilisation répandue des moteurs de recherche parmi les utilisateurs. Toutefois, le rôle de catalogueur qui ressort des entretiens est encore très proche d'une conception traditionnelle « document-centric ». Le catalogueur n'est jamais décrit comme un pont entre les données catalographiques et le Web. La définition de catalogueur-lieur ne semble pas concerner la pratique du métier des interviewés.

⁴⁵ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement des entretiens avec les parties prenantes internes des BM E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 (voir Annexe 1a). Elles se basent sur la réponse à la question n°5 (Q5) du questionnaire de l'Annexe 2.

⁴⁶ E*j* = entretien n°*i*, Q*i* = question n°*i*.

4.3.2 Le rôle du catalogue⁴⁷

Pour tous les interviewés, dans le cadre de la mission d'une BLP, le catalogue est en relation directe d'abord avec l'utilisateur. Il doit être un intermédiaire efficace et simple. La mission d'un catalogue de BLP est associée à la possibilité d'être consulté en ligne (E1, Q7 - E3, Q7 - E5, Q7), à l'offre des contenus enrichis (E3, Q7 - E7, Q7 - E9, Q7) et à la recherche booléenne (E6, Q7 - E7, Q7 - E9, Q7).

La mission du catalogue public est d'une part liée à la capacité du catalogueur de rapprocher l'indexation aux besoins des utilisateurs.

D'autre part, elle est liée à la possibilité d'intégrer les résumés aux notices et de pouvoir les rechercher en booléen. Clairement, les interviewés associent la mission d'une BLP à la possibilité d'accès direct de l'utilisateur aux documents à distance et à travers un enrichissement des données qui permet de dépasser les limites de l'indexation traditionnelle. Le catalogue peut être conçu comme complémentaire aux bibliothécaires, mais « évidemment les bibliothécaires sont toujours là pour renseigner » (E1, Q7). Seulement trois interviewés associent directement la mission du catalogue d'une BLP à sa capacité d'être un support professionnel pour les catalogueurs (E3, Q7 - E7, Q7 - E9, Q7). Parmi ses faiblesses, le catalogue a été mis en ligne trop tard (E5, Q7) et l'existence de deux catalogues séparés (pour les professionnels et l'OPAC) est perçue comme un anachronisme (E6, Q7).

La définition du catalogue des membres de l'unité de catalogage des BM intègre des éléments caractéristiques des SIGB de deuxième génération. Surtout, la capacité du catalogue de répondre aux besoins des utilisateurs dans la recherche comme dans l'accès en ligne devient la nature et le sens même de l'existence du catalogue.

4.3.3 L'enrichissement de données⁴⁸

Souvent, les interviewés ne sont pas conscients de pratiquer de l'enrichissement de données dans leur quotidien. Et ce, parce qu'ils conçoivent l'enrichissement comme quelque chose dont l'accès est subordonné à l'adoption du nouveau catalogue

⁴⁷ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement des entretiens avec les parties prenantes internes des BM E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 (voir Annexe 1a). Elles se basent sur la réponse à la question n°7 (Q7) du questionnaire de l'Annexe 2.

⁴⁸ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement des entretiens avec les parties prenantes internes des BM E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 (voir Annexe 1a). Elles se basent sur la réponse à la question n°8 (Q8) du questionnaire de l'Annexe 2.

InMedia.

L'intégration du résumé dans les notices est la pratique la plus répandue. Pour les imprimés, les résumés sont téléchargés d'Electre : parfois ils sont intégrés sans être retouchés, parfois ils sont complètement réécrits parce qu'ils sont jugés insatisfaisants. Pour l'audiovisuel, la possibilité d'importation d'Electre n'est pas encore implémentée et donc les catalogueurs recherchent les résumés ou les informations complémentaires sur des sites internet tels que www.allocine.fr. Pour l'audiovisuel, ils y ajoutent également la description des bonus.

Parmi les pratiques, on observe des formes d'enrichissement plus proches des modèles propres au Web sémantique. Par exemple pour les romans qui sont adaptés au cinéma, les catalogueurs indiquent dans la zone du genre « romans adaptés au cinéma » (E3, Q8). Il s'agit d'une tentative d'introduire des liens sur le modèle FRBR. Toutefois, le catalogue ne permet évidemment pas de créer un lien entre la notice du DVD du film qui a inspiré le roman et la notice du roman adapté. Certains soulignent la nécessité des formations pour repérer les bonnes sources d'information intégrables dans le net et éviter des formes subjectives et non standardisées d'enrichissement (E6, Q8).

Les suggestions pour les possibilités d'enrichissement praticables aux BM concernent les couvertures ; pour les romans, les métadonnées produites par l'éditeur (par exemple la biographie de l'auteur), pour les documentaires le sommaire (E6, Q8)

Pour certains l'enrichissement des notices apparaît crucial pour la survie du métier de catalogueur (E6, Q8). Par contre, pour certains employés des bibliothèques jeunesse, l'enrichissement ne semble pas être si important pour la pratique professionnelle qui est plutôt mise en relation avec une médiation de proximité avec les usagers (E4, Q8). Parallèlement, certains relèvent la possibilité de retrouver à travers la recherche booléenne via le résumé certains personnages aimés par les enfants et qui n'apparaissaient pas dans les titres (E7, Q8).

L'intégration des liens qui pointent vers le texte intégral est une pratique consolidée en RERO et à la Bibliothèque de Genève (BGE). Toutefois, certains interviewés soutiennent que cette pratique n'est pas implémentée aux BM.

Les pratiques d'enrichissement aux BM s'orientent vers l'intégration du texte semi-intégral des résumés qui permettent aux utilisateurs des recherches plus performantes que la recherche classique à travers les vedettes-matière. Toutefois, ces pratiques ne

sont pas standardisées et la sélection de la quantité et de la qualité à inclure dans les notices se réalise selon la sensibilité individuelle du catalogueur.

4.3.4 La profondeur et la pertinence du catalogue⁴⁹

Au sein des BM, à la suite de l'informatisation du catalogue, la direction a encouragé un processus d'uniformisation des données et également des pratiques de catalogage qui étaient cloisonnées selon les collections (adultes et jeunesse) (E4, Q6) et selon les supports (E2, Q6).

Les catalogueurs manifestent un sentiment ambigu envers l'héritage de la tradition catalographique aux BM : appréciée pour sa rigueur et sa richesse, elle apparaît pour certains inutile et nuisible à l'efficacité et à la simplicité demandée par l'utilisateur (E4, Q5). Pour d'autres, le regret est plutôt de limiter le catalogage à des pratiques qui empêchent l'innovation et « à l'époque du bit de se limiter à un fichier catalographique » (E6, Q5).

Chaque catalogueur considère plus au moins utiles à l'utilisateur certaines données bibliographiques selon son domaine d'activité et la typologie des documents qu'il catalogue habituellement.

La première grande différence réside dans l'importance accordée aux données qui concernent le sujet. Pour l'audiovisuel, l'importance du sujet est moindre, par contre l'auteur et le titre sont des données considérées comme essentielles. Pour la musique classique, les titres uniformes jouent un rôle crucial. En effet, c'est à partir de ces titres que le discothécaire peut retrouver toutes les interprétations du morceau défini. Pour l'imprimé, le titre et l'auteur sont de première importance tandis que le sujet est significatif seulement pour les imprimés indexés. Et tant que la fiction n'est pas indexée pour ce qui concerne la matière, c'est le genre qui pour la fiction prend une place primordiale.

La deuxième différence dans les réponses des interviewés relève de la hiérarchisation entre les différents points d'entrée pour la recherche de l'utilisateur.

Si pour certains interviewés (E1, Q20 - E2, Q20 - E4, Q20 - E9, Q20 - E10, Q20), il

⁴⁹ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement des entretiens avec les parties prenantes internes des BM E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 (voir Annexe 1a). Elles se basent sur les réponses aux questions n°5 (Q5), n°6 (Q6) et n°20 (Q20) du questionnaire de l'Annexe 2.

existe une hiérarchie entre le titre et l'auteur et les autres informations, pour d'autres toutes les informations indexées (la cote, le titre des collections, matière-sujet, le titre de séries, les titres originaux) sont importantes sans qu'une hiérarchie claire soit établie.

Le troisième point de désaccord concerne l'importance du résumé : pour la moitié des interviewés, le résumé est fondamental surtout après l'adoption de la recherche booléenne tandis que pour les autres il n'est même pas cité parmi les données catalographiques plus exploitables par l'utilisateur. Certains pensent que le résumé est en train de résoudre les problèmes liés à l'indexation qui manque d'intersubjectivité et de combler les défaillances de la recherche par vedette (E7, Q20 - E10, Q20). L'appartenance des documents aux collections jeunes et adultes peut influencer la pertinence de certaines données pour l'utilisateur. Dans les collections pour les jeunes, les données liées aux séries sont essentielles pour les mangas et les données liées aux collections pour les BD (E5, Q20).

Les résultats des entretiens confirment le fait que les données catalographiques acquièrent une valeur différente selon les possibilités d'exploitation techniques et fonctionnelles. Aux BM, les données catalographiques traditionnelles se retrouvent en compétition avec l'introduction du résumé. Le format UNIMARC a en fait accueilli dans une de ces zones du texte via l'ajout du résumé qui est exploitable par l'utilisateur via une recherche booléenne. Cette torsion du format UNIMARC vers le résumé d'une part permet de se rapprocher des besoins des utilisateurs, de l'autre elle délégitime ou du moins remet en question la hiérarchisation des données bibliographiques traditionnelles.

4.3.5 L'indexation matière⁵⁰

L'évaluation des interviewés des pratiques des BM concernant l'indexation s'articule autour de trois axes analytiques : la description documentaire, la recherche et la médiation.

Parmi les catalogueurs des BM, la finalité de l'indexation est toujours indissociablement liée au besoin d'identifier et localiser un groupe de documents.

⁵⁰ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement des entretiens avec les parties prenantes internes des BM E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 (voir Annexe 1a). Elles se basent sur les réponses aux questions n°5 (Q5), n°22 (Q22) et n°23 (Q23) du questionnaire de l'Annexe 2.

L'indexation permet de

« [...] définir le sujet d'un document et puis ça permet de regrouper tous les documents qui parlent du même sujet. Je cherche des choses qui parlent de l'histoire du Japon au XXème siècle. J'ai tous les documents qui parlent du sujet. Avec un clic sur cette vedette je tombe dessus. Je tombe sur tous les documents et n'importe quel support. » (E1, Q22)

Par ailleurs, les réponses des interviewés mettent en lumière l'ambiguïté ontologique propre à l'indexation matière qui naît de sa double fonction : d'une part le lexique de l'indexation doit pouvoir être utile au catalogueur dans l'accomplissement de ses tâches, de l'autre, il doit faire le lien entre la collection, le professionnel et l'utilisateur.

Le lien avec l'utilisateur devient central au moment où le catalogueur remplit sa fonction d'indexation.

« C'est un travail important, important d'avoir cette envie de bien faire pour que le lecteur puisse accéder plus facilement à l'ouvrage qui l'intéresse, c'est de se mettre à la place du lecteur de ne pas partir trop profondément dans l'intellectualisation de l'analyse et de plutôt de se mettre au point de lecteur... quels seraient ses points d'accès, à quoi il va penser, lui, pour trouver le document qu'on est en train de cataloguer, après nous avons des termes qui sont normalisés dans la Bibliothèque nationale de France (BnF) desquels nous nous inspirons pour créer nos vedettes d'indexation. Parfois il y a des termes très complexes mais on cherche à réfléchir aux divers points d'accès en fait pour qu'une personne arrive à trouver un document qui l'intéresse. Concilier cela avec notre thésaurus. » (E10, Q5)

Les catalogueurs soulignent également la relation entre le lexique d'indexation et l'histoire de l'institution où il est utilisé. Chaque bibliothèque ou centre de documentation applique et développe un vocabulaire normalisé selon des besoins et des contraintes très spécifiques à son propre parcours. Les lexiques d'une bibliothèque influence ceux des autres selon son prestige ou sa centralité dans des réseaux institutionnels.

« Nous on a une indexation, mais on voit ce que fait la BnF. Nous sommes entre deux langages, le langage de la BnF, c'est plus un langage parlé, c'est hybride. Nous avons notre indexation qu'on suit, des trucs qui parfois ne veulent strictement rien dire. Et quand on va chercher à la BnF c'est des mots de tous les jours que les gens vont plus utiliser, mais on ne peut pas forcément, nous, les utiliser. Dans les vedettes nous avons des termes rigides. » (E7, Q22)

Cette volonté d'hybrider l'indexation des BM reflète bien le hiatus grandissant entre les exigences de systématisation des langages normalisés traditionnels et le lexique de recherche de l'utilisateur de nos jours. Si la BnF assume le rapprochement de son indexation au lexique de l'utilisateur, les BM vivent leur phase d'hybridation avec plus de difficulté.

« On se base sur le Blanc-Montmayeur, mais tout en allant s'inspirer de ce que fait la BnF avec RAMEAU. S'il y a un nouveau document qui est compliqué à analyser on va aller voir à la fois sur la BnF et sur RERO ce qu'ont fait les collègues. Soit on crée une vedette matière nouvelle, ou on se raccroche à quelque chose qui existe déjà. Les règles sont Blanc-Montmayeur. Nous avons eu beaucoup de séances pour une mise aux normes parce qu'on avait des formes d'indexation qui ne correspondaient pas aux normes. On avait des indexations avec des barres de rapport. Relation enfant parent, on devait mettre relation enfant/parent ; on a eu des séances d'harmonisation pour simplifier tout cela et depuis on a moins de séances sur le sujet. On a tout mis à jour et maintenant on est sur des choses plus légères. Par contre on note ce que font les collègues et on organise une séance puis on harmonise la pratique et prend les décisions sur ce qu'il y a à faire et on le formalise dans les PV des séances. » (E1, Q22)

Les catalogueurs se retrouvent entre le défi d'harmoniser les pratiques internes de catalogage maison, la modernisation de son propre lexique, l'hybridation avec d'autres langages normalisés ou naturels. La pratique quotidienne de procédures d'indexation remet en question la prétendue neutralité de langages normalisés.

« L'Indexation, c'est l'histoire du catalogue, c'est une façon de penser des gens qui l'ont mise en place et si vous regardez deux indexations de deux bibliothèques différentes, c'est pas fait pareil, il y a sûrement des raisons, la bibliothèque publique est plus tournée vers le savoir et d'autres plus vers le scientifique. » (E2, Q22)

Les réponses des catalogueurs permettent d'analyser la relation entre l'indexation et l'utilisateur en la déclinant selon les différentes collections (adultes, jeunes et musique). Théoriquement, l'indexation

«[...] devrait pouvoir répondre à tout type de questions de l'utilisateur qui ne correspondent pas aux entrées titres et auteurs. Il devrait retrouver tout ce qui concerne n'importe quel sujet. » (E8, Q22)

Toutefois les spécificités des supports ou des collections complexifient les modalités de recherche. Pour les collections jeunesse, dans les BM la recherche est faite par sujet sachant que la fiction chez les jeunes est indexée par sujet ; par contre pour la fiction

chez les adultes l'indexation par matière était remplacée par le genre. Dans le passé, la fiction pour les adultes était indexée, mais le manque d'intersubjectivité du processus de catalogage provoquait du bruit au moment de la recherche. C'est pourquoi, l'indexation de la fiction des adultes a été abandonnée. Le fait d'indexer la fiction chez les jeunes crée du bruit pour l'utilisateur et peut-être parfois même pour les professionnels.

« Avant les BM indexaient la littérature chez les adultes comme chez les jeunes. Toutefois chez les adultes, seuls les romans qui traitaient d'un sujet précis ou qui avaient un lien avec un lieu précis ou une période historique étaient indexés par sujet en précisant pour la vedette matière « Genève-roman » de façon à différencier de la vedette « Genève-documentaire ». Chez les adultes, les vedettes-sujet était donc doubles et cela crée une certaine complexité dans la recherche. » (E3, Q22)

Si les usagers avaient la possibilité de rechercher les vedettes roman-sujet et documentaire-sujet, les professionnels ne pouvaient pas distinguer la recherche dans leur masque de recherche professionnel.

Les pratiques d'indexation témoignent au sein des BM d'une évolution profonde qui est en lien avec l'évolution de la recherche en texte intégral sur le Web.

Actuellement par exemple, certaines informations telles que la ville, le lieu ou la période qui étaient indexées auparavant, ne le sont plus. Néanmoins, elles sont réintroduites dans le résumé par les catalogueurs ou par Electre. De cette façon elles vont alimenter la quantité des informations qui peuvent être recherchées uniquement via une recherche booléenne. Certains professionnels soulignent l'importance de pouvoir inclure la table des matières intégrale dans la notice comme dans la pratique actuelle du SUDOC ou d'avoir des algorithmes d'indexation automatique pour les documents traitables de cette façon (E6, Q22).

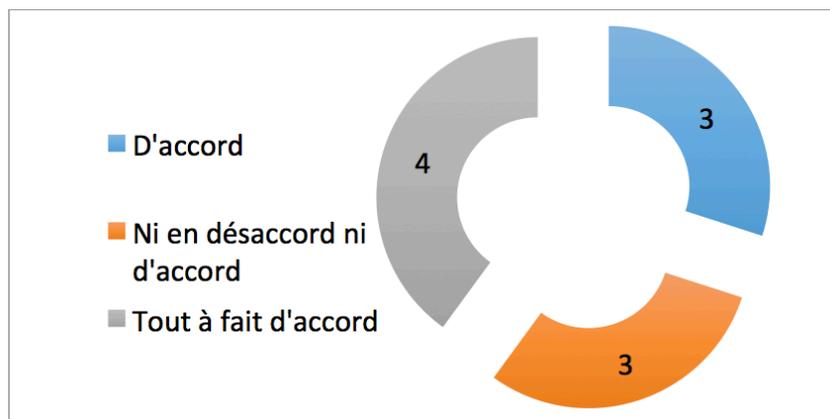
Cette tension vers l'extension du matériel qui peut être recherchée via une recherche booléenne est présente également dans les sections jeunesse des bibliothèques.

« Donc du coup on a ces résumés qui permettent de chercher en booléen, on ajoute des mots-clés. L'indexation chez les jeunes est indispensable, parce que quand on a des parents ou du personnel de crèche qui nous dit : nous avons besoin des albums sur le thème de la forêt, c'est impossible sans indexation. Les albums sont assez courts, on les parcourt en diagonale et après nous allons ajouter le nom de l'animal ou la forêt, l'amitié, l'école les mots-clés qu'on ne voit pas dans les titres » (E4, Q22).

« les enfants arrivent et ils me parlent d'un personnage d'un roman et c'est vrai que maintenant qu' il y a les résumés d'Electre où je peux trouver en booléen les noms des personnages que les enfants nous donnent et on peut directement montrer si c'est bien cela dont ils parlent, il y a des romans qui s'appellent les enquêtes de Mirette il y a un chat Jean-Pat et les enfants me parlent toujours de cela voilà . Et alors le titre n'a rien à voir avec ce dont les enfants parlent » (E9, Q22)

Les pratiques analysées révèlent comment les formes traditionnelles d'indexation-matière expérimentent une transition vers d'autres formes d'organisation du contenu. Elles sont surtout mises en discussion par l'introduction de mots-clés dans les résumés et par les besoins des utilisateurs de recherche moins structurés. C'est pourquoi, même si la majorité des interviewés estime encore que l'actuelle indexation encourage l'autonomie de l'utilisateur, de nombreuses difficultés sont pourtant évoquées au cours des entretiens.

Figure 1 : Indexation et autonomie



(Source : selon les réponses de 10 catalogueurs à la question n°23 (Q23) du questionnaire de l'Annexe 2 : « L'indexation matière pratiquée est-elle utile à l'autonomie de l'utilisateur ? »)

Le premier problème abordé est le manque d'une réelle connaissance des pratiques des usagers dans la recherche. Les interviewés souhaiteraient avoir accès à des données qualitatives ou quantitatives à ce sujet. Les professionnels sont souvent sollicités par des personnes qui ne réussissent pas leur recherche ou qui ne sont pas satisfaites de leurs résultats. Toutefois, les bibliothécaires n'ont aucune expérience des pratiques de recherche réussies par l'utilisateur. En outre, le rôle du catalogue et de l'indexation est toujours contextualisé au sein de la mission d'une bibliothèque publique :

“Chez nous les gens viennent souvent nous poser des questions ; il y a un bon échange, nous sommes très disponibles et les gens viennent facilement nous demander conseil. C’est plus une question sur notre rôle de proximité bien joué qu’une inadéquation du catalogue. Les gens viennent parce que venir nous voir leur semble bénéfique. Mais nous avons besoin d’un catalogue performant au niveau de l’indexation pour pouvoir répondre.” (E4, Q23)

Pour une minorité des interviewés seulement, le catalogue n’est pas fonctionnel à cause de l’assouplissement de la normalisation du langage d’indexation (E6, Q23).

4.3.6 Les notices d’autorité⁵¹

Pour tous interviewés, les notices d’autorité sont le pilier de tout le système de catalogage, surtout en ce qui concerne les fichiers d’autorité des auteurs. Pour l’ensemble des catalogueurs l’efficacité de la recherche est strictement associée à la production des notices d’autorité.

Par exemple, pour les auteurs étrangers, des procédures de standardisation des entrées sont nécessaires :

“Oui, parce que s’il n’y a pas cela, si vous avez le même auteur qui est rentré de façon différente, ça va multiplier les possibilités de recherche. Et ça empêchera les usagers d’avoir tous les documents qu’ils recherchent regroupés au dessous du même terme. Nous avons des documents pour les auteurs étrangers, nous avons des séances de travail et aussi un document de référence en cas de doutes sur l’orthographe des noms des auteurs (E1, Q24)

Une deuxième fonction est celle des renvois, c’est-à-dire ce qui permet d’établir des liens entre différents fichiers d’autorité.

« Sans notice d’autorité, on ne peut pas trouver un livre, si on demande le livre d’un auteur précis. En plus il y a tous ces auteurs qui ont un pseudo, qui ont changé de nom ; il faut qu’on puisse faire les renvois. Qu’on puisse les regrouper » (E3, Q24)

Les entretiens font émerger les liens entre les fichiers d’autorité d’auteur des BM et d’autres sources externes d’importation ou de référence. Les fichiers d’autorité d’Electre sont différents de ceux produits aux BM, donc ils doivent être systématiquement « accrochés » à ceux produits en interne (E3, Q24). Les notices

⁵¹ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement des entretiens avec les parties prenantes internes des BM E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 (voir Annexe 1a). Elles se basent sur la réponse à la question n°24 (Q24) du questionnaire de l’Annexe 2.

d'autorité des BM ont les noms en majuscule et les prénoms en minuscule tandis qu'Electre ajoute des codes en chiffres qui ne sont pas utilisés aux BM. Certains employés utilisent le catalogue de la BnF, de RERO, de la Bibliothèque du Congrès et de WorldCat pour vérifier les autorités notamment des auteurs anglo-saxons et celui de l'Oxford Music Online pour les musiciens (E10, Q24).

Certains catalogueurs estiment les fichiers d'autorité dépassés dans la mesure où ils cloisonnent les données plutôt que les relient les unes aux autres (E6, Q24).

4.3.7 Les contraintes et les opportunités du téléchargement des notices⁵²

Tous les interviewés reconnaissent avoir aujourd'hui accès à des outils supplémentaires qui permettent une accélération de la création et de la gestion des notices⁵³. L'importation des notices d'Electre est à l'unanimité le facteur qui a le plus transformé les pratiques du métier dans la dernière décennie. Pour la quasi-totalité des interviewés, l'importation permet de gagner du temps dans sa propre pratique professionnelle quotidienne en mutualisant le travail grâce au partage des données. En outre, les éléments visuels et les résumés importés aident le catalogueur à saisir plus confortablement les données (E5, Q13). Cependant, pour les interviewés engagés moins exclusivement dans le catalogage, l'importation d'Electre est partiellement décevante dans la mesure où il est encore nécessaire de corriger les notices importées (E4, Q13). Pour les employés plus engagés dans la médiation, le temps gagné grâce à l'importation devrait être majeur. Pour certains, la qualité des résumés est décevante car provenant d'une base commerciale qui ne soigne pas l'aspect linguistique. En outre, l'indexation doit être entièrement refaite pour s'adapter à celle existant en interne (E6, Q13 - E7, Q13).

Les pratiques liées à l'importation génèrent parfois un sentiment de mise de côté de « quelque chose » (E10, Q13) qui est en relation avec une conception du métier de bibliothécaire « à l'ancienne » (E10, Q13)⁵⁴.

⁵² Les informations de ce paragraphe proviennent principalement des entretiens avec les parties prenantes internes des BM E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 (voir Annexe 1a). Elles se basent sur les réponses aux questions n°6 (Q6), n°13 (Q13), n°18.1 (Q18.1) et n°18 (Q18) du questionnaire de l'Annexe 2.

⁵³ L'importation des notices est l'évolution qui a le plus influencé le catalogage de l'imprimé parce que la pratique ne concerne pas encore l'audiovisuel.

⁵⁴ Par exemple, l'importation d'Electre a imposé une simplification de détails comme pour les petits crochets utilisés pour signaler toutes les informations qui ne sont pas sur la page de

Si quelque chose est perdue, il y a en même temps le sentiment de pouvoir améliorer les données, par exemple le résumé. (E10, Q13).

En outre, l'importation a permis de simplifier les notices en éliminant par exemple pour les DVD des informations inutiles à l'usager comme des informations détaillées sur le format (E7, Q6) et pour les imprimés des informations sur la dimension des livres. De plus, l'importation a permis une amélioration des données sur le plan quantitatif et qualitatif.

Un autre changement important concerne la procédure d'acquisition. Le fait de pouvoir accéder à une offre presque exhaustive sur Electre a facilité et amélioré les procédures d'acquisition et de commande pour l'imprimé (E9, Q6).

À propos de l'adoption de l'importation des notices d'Electre pour l'audiovisuel, les avis sont différents. Les employés qui ont participé au groupe de travail chargé d'évaluer l'adoption y sont favorables. La valeur ajoutée de cette adoption semble résider dans la possibilité d'homogénéiser le processus d'importation pour l'imprimé et pour l'audiovisuel.

L'adoption de cette importation va influencer d'autres parties du service :

*« Je suis pour, personnellement. Je pousse pour l'importation sans forcément penser que nous allons gagner du temps pour le catalogage, je ne suis pas convaincu. Quand un disque a 50 titres et que je ne dois pas les taper, je vais gagner du temps, mais après pour l'ensemble des disques je dois faire quand même des corrections : corriger les autorités et faire des vérifications. Sur la chaîne du traitement du document, si on peut avoir un seul outil qui permet d'aller du début à la fin jusqu'à la livraison du document, ça va être plus agréable pour tout le monde. Pour l'instant, les collègues discothécaires vont vers le disquaire et commandent. Par la suite, il faudrait passer par un panier Electre et faire la liste des commandes. Certaines façons de travailler vont changer. J'ai l'impression que les gens qui cataloguent sont pour et les discothécaires pas forcément. »
(E2, Q18.1)*

Depuis 2012, une simplification et une standardisation importante dans les pratiques

titres. En important d'Electre, les crochets sont absents et ils ne sont pas rajoutés (E1, Q13). Les informations sur des zones de la ville, du format, de la collection et de l'éditeur sont moins contrôlées qu'auparavant (E3, 13). Les formats (livre de poche, oblong) ne sont plus ajoutés. De même, les nombres de cm de hauteur et de longueur ne sont pas plus proposés par Electre (E9, Q13).

de catalogage de l'audiovisuel ont eu lieu, notamment dans le domaine du catalogage des disques et de leur description. Pour la musique, les BM proposent des genres définis et pour chaque genre des règles de catalogage. Pendant le processus d'informatisation, une formalisation de ces règles qui se base sur ce qui se fait à la BnF a été mise en place.

4.3.8 Les pratiques de relecture et de modification⁵⁵

Pour tous les interviewés les notices importées nécessitent une étape d'adaptation importante. Les modalités d'importation ont été analysées collectivement par l'équipe de catalogueurs. Un guide de catalogage « le fil rouge » pour les imprimés synthétise les procédures d'importation et d'adaptation en les intégrant aux règles de catalogage générales (E1, Q14). Le fil rouge est mis à jour mais également rediscuté en fonction des nécessités des catalogueurs. Les corrections liées au titre et à l'auteur et aux collections restent au centre de l'attention pour permettre la recherche à travers les vedettes.

Les problèmes liés à l'importation relèvent surtout du manque de correspondance entre les zones/champs d'Electre et celles du catalogue CONCERTO. Les informations des zones qui correspondaient sont récupérées par Electre, les autres sont intégrées manuellement. Pour les bandes dessinées, les titres de séries sont systématiquement mis dans la zone de collection (E3, Q14).

Si pour certains, le contenu importé est à modifier seulement à hauteur de 20%, pour les autres un effort important de correction des notices est encore nécessaire. Les titres originaux, la numérotation faite maison pour les séries de bandes dessinées, l'indexation et l'ancrage des auteurs aux fichiers internes d'autorité nécessitent encore l'intervention des catalogueurs.

Par exemple, les auteurs sont inexacts et les erreurs d'orthographe peuvent poser des problèmes dans la recherche en vedette par les titres de la série ou de la collection (E3, Q14) Certains soulignent le manque de qualité du contenu d'Electre par rapport au contenu de la BnF qui par contre n'est pas importable directement. (E6, Q14). D'autres sources sont utilisables pour créer ou corriger des données. Par exemple pour

⁵⁵ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement des entretiens avec les parties prenantes internes des BM E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 (voir Annexe 1a). Elles se basent sur les réponses aux questions n°14 (Q14), n°15 (Q15) et n°17 (Q17) du questionnaire de l'Annexe 2.

le genre, BABELIO est une référence très utilisée (E3, Q14).

Au début de la pratique de l'importation d'Electre, l'équipe de catalogage avait pris la décision de supprimer l'étape de vérification, mais dans la pratique, le maintien d'une étape allégée s'est avéré nécessaire. Les zones contrôlées sont les autorités d'auteur, la cote et les zones matière ainsi que les vedettes indexées. Ces zones doivent être sans erreurs pour éviter de faire face à une impossibilité de repérer les documents. La procédure de correction-relecture des notices est formalisée collectivement, mais dans la réalité chacun a des pratiques personnalisées qui dépendent des collections et des supports traités. L'expérience permet à certains de pratiquer une relecture rapide de toute la notice sans que cela prenne trop de temps. Les catalogueurs corrigent les parties qui sont ajoutées par les collègues comme les titres originaux par exemple.

Les pratiques de correction entre les notices originales (qu'on regarde parfois avec plus de précision) et les notices importées ne diffèrent pas beaucoup parce que les notices non importées sont également créées à partir d'une notice existante. Elles sont donc dupliquées et ensuite modifiées.

4.3.9 Le Web sémantique⁵⁶

Tous les interviewés connaissent les principes du Web sémantique en reconnaissant l'importance de mettre en relation les données pour mieux les valoriser dans le Web. Ils expliquent que des formes de valorisation sont déjà implémentées régulièrement aux BM à travers la création de bibliographies thématiques publiées, distribuées dans les bibliothèques du réseau et parfois mises en ligne en format PDF. Ces bibliographies sont réalisées par les professionnels à travers la recherche dans le catalogue.

Par exemple, toutes les années les BM éditent une bibliographie mettant en relation les documents des BM et les pièces de théâtre de l'année en cours (E1, Q26).

Pour les documents concernant des auteurs genevois ou un sujet genevois, les usagers devraient pouvoir interroger en même temps ce que la BGE et les BM possèdent en relation sur le sujet (E1, Q26). L'importance de créer des liens est strictement interconnectée à leur visualisation sur le site par la suite (E3, Q26).

⁵⁶ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement des entretiens avec les parties prenantes internes des BM E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 (voir Annexe 1a). Elles se basent sur les réponses aux questions n°6 (Q6) et n°26 (Q26) du questionnaire de l'Annexe 2.

Dans certaines bibliothèques, des activités de mise en relation des documents autour des sujets sont régulières. Par exemple, la bibliothèque de la Jonction développe plusieurs activités en relation avec le théâtre de marionnettes, la maison de quartier de la Jonction ou le Musée d'ethnographie de Genève, c'est-à-dire, des acteurs cruciaux pour la vie de quartier.

Les BM devraient pouvoir exploiter au mieux leurs données en les mettant en relation surtout et prioritairement avec la vie de quartier dans laquelle leurs missions s'inscrivent (E4, Q26). Par ailleurs les acteurs culturels tels que le Grand théâtre, les musées et le jardin botanique ne doivent pas être oubliés (E4, Q26).

Les liens devraient s'y faire pas seulement avec des institutions mais surtout avec des événements, par exemple les concerts et les expositions (E2, Q26).

Les acteurs avec lesquels créer des liens pourraient également être choisis pour accroître les bassins d'utilisateurs. Par exemple, les collections audiovisuelles devraient être mises en relation avec des centres culturels tels que l'Usine. La programmation de cet endroit a le potentiel de mettre en valeur les documents musicaux de niche des BM et en même temps d'élargir la capacité de pénétration parmi un public jeune autrement difficilement atteignable (E10, Q26).

Les données catalographiques sont déjà largement exploitées pour connecter le patrimoine des BM avec d'autres institutions culturelles locales. Pour les catalogueurs, l'ouverture de la base catalographique des BM selon les principes du Web sémantique permettrait d'étendre le public cible et de valoriser au maximum la variété des collections des BM.

Avec l'adoption d'un SIGB capable d'intégrer dans les notices des informations structurées produites dans le Web et pour le Web, les interviewés souhaiteraient l'intégration des données suivantes :

- les liens vers les sites des institutions ou des événements pour lesquels les BM créent des bibliographies ;
- les bibliographies créées au sein des BM ;
- les liens vers des études sur les films suisses ;
- les avis des lecteurs, de book-tubers et des professionnels ;
- les retours des utilisateurs aux éditeurs et aux illustrateurs ;
- les pochettes d'album ;
- les liens vers les bibliographies et les biographiés Wikipédia ;

- de longs extraits de musique ;
- les tables de matière ;

Certains interviewés se demandent, pourtant, comment le choix de ces données pourrait dépasser la subjectivité du bibliothécaire et se standardiser.

Si les innovations du Web sémantique sont évaluées très positivement, un sentiment d'insatisfaction demeure chez les interviewés. La frustration s'installe avec le constat que les plus récentes évolutions technologiques et normatives ne sont pas intégrées au sein des BM ni dans le domaine des pratiques ni dans les outils.

« Notre système nous confine dans le passé. Ce qui vous permet de ne pas être complètement cloisonné, c'est sur le net. Nous on regrette de ne pas avoir accès à des connaissances plus spécifiques. » (E6, Q6)

Les interviewés accusent mal le manque de performance du catalogue et la temporalité de son développement. Le fait de devoir rester en arrière du point de vue des technologies de valorisation de données à cause de problèmes relationnels avec le fournisseur du catalogue est perçu comme un échec stratégique important. L'enrichissement et la valorisation des données sont des occasions perdues à cause de la lenteur de l'évolution du catalogue aux BM qui a un effet démoralisant important sur le personnel.

4.3.10 RDA et FRBR aux BM⁵⁷

Dans ce cas, les interviewés identifient plusieurs facteurs qui pourraient faire obstacle à la transition des BM vers un modèle FRBR ou/et l'adoption des règles de catalogage RDA.

- La migration de données d'un système UNIMARC à un système RDA sur le plan technique (E1, Q12 - E3, Q12 - E6, Q12) pourrait requérir un passage intermédiaire à MARC21 (E7, Q12).

Le rapport avec l'actuel fournisseur de logiciel devrait être remis en cause et le passage éventuel à RDA pourrait être réalisé par un nouveau fournisseur (E8, Q12).

⁵⁷ Les informations de ce paragraphe proviennent principalement des entretiens avec les parties prenantes internes des BM E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10 (voir Annexe 1a). Elles se basent sur la réponse à la question n°12 (Q12) du questionnaire de l'Annexe 2.

*« Ce qui me fait peur c'est Bibliomondo. L'équipe a l'intérêt, l'envie d'apprendre et passer à un autre format, ça ne nous fait pas peur. Ce que nous avons fait jusqu'à maintenant nous l'avons toujours fait en pensant qu'on pourrait migrer et donc on a toujours respecté toutes les normes. Notre catalogue est assez clean et prêt à migrer, il faut un fournisseur qui soit capable de le faire. Si un jour on demande les nouvelles zones 180 182 qui sont utilisées à la BnF pour le passage...on ne sait pas si on va demander cela, ils vont répondre oui ? Nous sommes les seules avec Concerto Bibliomondo en français... Est-ce qu'ils vont faire cela pour une seule bibliothèque ? »
(E2, Q12)*

- Les données devraient être davantage uniformisées (E1, E3). Par exemple les collections jeunesse et adultes présentent encore des problèmes en ce qui concerne les barres de rapport entre sujets-matière (E3, Q12 - E9, Q12).
- La structure actuelle des données des BM basée sur ISBN devrait être réorganisée à partir du concept d'œuvre (E1, Q12 - E3, Q12)
- Les informations cataloguées pour certaines collections et leur redondance devraient être réduites (E6, Q12 - E9, Q12) et parallèlement, parfois le manque de certaines informations (E6, Q12) devrait être comblé. Les BM devraient renoncer à leur indexation (E7, Q12)
- Le passage à RDA se ferait à un moment où son implémentation n'est pas encore stable (E8, Q12 - E9, Q12) et où l'adoption de profils RDA différents est possible (E8, Q12)
- Ce changement obligerait les BM à entrer dans un réseau (E8, Q12) et la ville et le canton à coordonner les quatre catalogues qui sont utilisés par les institutions culturelles les plus importantes (E8, Q12)

Pour ce qui concerne les opportunités proposées par ces nouveaux modèles, c'est surtout pour les employés des collections jeunesse que le RDA apparaît comme une chance d'offrir de nouvelles possibilités de recherche ainsi que de satisfaire les attentes des utilisateurs.

« Chez les jeunes, tout ce qui peut ouvrir sur une thématique, tout ce qui peut répondre à la demande de la manière la plus complète possible en voyant les multiples facettes de la demande. Quelque chose qu'on fait de tête quand on est là depuis longtemps mais cela repose sur les compétences du professionnel et des années de pratique. Si c'est dans un système, tout le monde a la même chance ;

les gens qui commencent pourraient avoir les mêmes compétences ; quand on commence on commence. Il y a les stagiaires et les apprentis. » (E4, Q12)

Pour plusieurs bibliothécaires, l'aspect ludique de RDA semble bien être très en syntonie avec l'esprit d'une BLP telle que les BM.

« Pour moi c'est comme un jeu dont on m'a donné des clés. Quand on a compris la structure on peut être très créatif quels que soient les changements, et pour la lecture publique on va toujours rester le médiateur entre la collection et le catalogue. En plus nous travaillons pour les enfants ; on est dans cette recherche d'activités ludiques et si nous nous amusons, nous pouvons amuser. » (E5, Q12)

5. Recommandations

Les BM demeurent dans une période charnière de leur vie institutionnelle. Elles ont consolidé leur rôle d'acteur culturel de proximité auprès de leurs utilisateurs genevois. Dans un futur proche, les BM intégreront une plateforme qui leur permettra d'expérimenter la gestion d'une bibliothèque hybride, numérique et physique et d'appréhender les opportunités et les contraintes offertes par les collections dématérialisées.

Tableau 1 : Matrice SWOT - Facteurs internes

Forces (internes)	Faiblesses (internes)
<ul style="list-style-type: none"> • Processus d'uniformisation des données catalographiques en cours • Vision stratégique convergente entre les responsables de l'Unité - Gestion des collections, de l'Unité - Ressources technologiques et numériques et la direction • Bonnes compétences et investissement personnel de l'équipe de catalogage dans l'amélioration quotidienne des pratiques de catalogage • Utilisation du format UNIMARC (le format le plus proche de la famille MARC à la logique FRBR) • N'être pas obligé d'acquérir un nouveau SIGB dans un délai préfixé par une autorité externe aux BM. • Avoir un public pour lequel la transition bibliographique n'est pas une priorité. • Avoir des collections qui se prêtent pour leur universalité et variété de supports et de contenus à une exploitation selon les principes du Web sémantique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de formation spécifique sur la transition bibliographique (RDA et FRBR) de la majorité du personnel • Polarisation des compétences entre équipe de catalogueurs et autres bibliothécaires • Développement informatique dépendant partiellement (sécurité) de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) • Manque d'expérience de gestion des collections hybrides. • Avoir une loi cantonale sur la protection de données assez contraignante (LIPAD) et un service pour la sécurité informatique très conservateur. • Nécessité d'investissement des énergies du personnel le plus compétent pour résoudre les problèmes créés par les fournisseurs des logiciels.

Tableau 2 : Matrice SWOT - Facteurs externes

Opportunités (externes)	Menaces (externes)
<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec un pôle de compétences sur les innovations en bibliothéconomie (la filière HEG - Sciences de l'information). • Fournisseurs qui sont en train d'investir dans le développement des nouveaux outils (Electre) • Experts au sein du CODIS qui représentent RERO au sein du projet SLSP • Plusieurs expériences innovantes en cours de réalisation auprès des bibliothèques des réseaux suisses (groupe de pilotage CLP, nouveau SIBG des Bibliothèques de la Ville de Lausanne, nouveau SIBG du réseau vaudois, adoption de RDA par la BN et par IDS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseurs incapables de tenir leurs engagements • Critères d'affiliation excluant les BM de certains projets ou réseaux (SLSP)

Les observations empiriques analysées dans les chapitres précédents permettent de faire les recommandations suivantes concernant les formats du contenu catalographique, les possibilités d'enrichissement du contenu catalographique, l'évolution des formats et des règles de catalogage en lien avec le Web sémantique.

Attendre et explorer

L'avantage stratégique des BM est de se trouver actuellement dans un moment de transition sans avoir des contraintes politiques ou organisationnelles qui orientent leur direction vers des changements téméraires ou prématurés. Cette position se révèle assez favorable notamment au milieu d'un paysage suisse qui voit une série de projets d'envergure inter-cantonaux ou cantonaux prendre forme. La plateforme SLSP, le projet RenouVaud, l'implémentation de RDA par la BN et, à taille réduite, la migration

du catalogue des Bibliothèque de la Ville de Lausanne sont des projets dont l'efficacité ou faisabilité pourront être évaluées entre 2017 et 2018.

Les BM pourront ainsi observer et analyser les résultats de ces projets plus ou moins novateurs. Surtout ils pourront évaluer les retombées en termes d'efficacité des services proposés aux utilisateurs. En parallèle, en France, l'adoption des RDA-FR avancera et se concrétisera dans la pratique catalographique quotidienne.

Améliorer la formation du personnel

Dans les BM, cette phase d'observation sera contemporaine à l'introduction de la plateforme InMedia et à l'intégration du numérique dans le quotidien des BM. Le personnel des BM sera donc concentré sur l'appréhension des outils qui permettront la gestion des collections hybrides. Le risque à éviter est donc pour l'ensemble des parties prenantes internes des BM de se concentrer sur la nouvelle plateforme et d'oublier ainsi sa nature d'outil intermédiaire. L'implémentation d'InMedia devra laisser du temps à toute une série d'activités d'exploration qui permettra au personnel d'améliorer sensiblement leurs connaissances théoriques et pratiques sur les nouvelles règles de catalogage et les formats catalographiques. La mise en œuvre d'une politique de formation conséquente est donc recommandée. Cette formation devra cibler un groupe choisi de catalogueurs et des bibliothécaires engagés dans la médiation⁵⁸.

Normaliser les données concernant le titre et l'auteur

Un investissement plus important d'énergies devrait être accordé aux données essentielles pour un éventuel passage à d'autres formats sur le modèle FRBR, c'est-à-dire, les données concernant les titres et les auteurs. À ce propos, une uniformisation des pratiques de relecture et de modification des zones de titre et d'auteur des notices produites ou téléchargées devrait être implémenté pour toutes les collections et pour tous les supports. De l'exactitude de ces données dépendra la réussite d'une

⁵⁸ Par exemple, une série de rencontres-formation pour tout le personnel serait envisageable. Ces rencontres seront l'occasion d'inviter des collègues-experts de différentes réalités du paysage suisse qui sont en train d'implémenter RDA ou qui sont en train de mettre en place des SIGB de nouvelle génération. À ces rencontres, les BM pourraient inviter les collègues des bibliothèques municipales du canton afin d'échanger des observations sur les thématiques abordées.

éventuelle FRBRisation du catalogue si elle est implémentée par des algorithmes selon la modalité adoptée par le SUDOC ou la BnF.

Ainsi, un alignement des notices d'autorité d'auteur sur celles de la BnF⁵⁹ permettrait de faciliter l'appariement des notices de regroupement/œuvre (résultats de la FRBRisation interne) avec celles du SUDOC et de la BnF et par conséquent une meilleure exploitation des jeux de données de ces institutions. Pour les notices d'autorité d'auteur qui n'apparaissent pas dans le catalogue de la BnF la meilleure solution pour augmenter les possibilités d'interopérabilité avec d'autres données dans un futur passage à RDA serait de prendre comme référence la production de notices d'autorités liée au service du dépôt légal de la BGE et/ou encore mieux de la BN⁶⁰.

Toujours en relation avec les données de la zone d'auteur et d'auteurs secondaires, il serait judicieux de répertorier les différentes fonctions d'auteurs (par exemple, les informations de la zone 702) et de standardiser les procédures d'attribution de ces fonctions. Par exemple, souvent dans la zone de notes, la qualification d'illustrateur, capitale pour les sections jeunesse, serait ajoutée. Cette information devrait être intégrée de la manière la plus formalisée possible pour faciliter sa réutilisation dans le cas d'un passage aux RDA via des algorithmes.

Systématiser et uniformiser le résumé

À court terme, une autre réflexion devrait être développée autour de la procédure d'intégration du résumé aux notices. La situation actuelle découle du fait que pour contrer le problème infrastructurel lié à l'inefficacité de la recherche dans certaines zones, la recherche booléenne a été introduite pour la zone de résumé. Cependant, les consignes actuelles pour les catalogueurs prévoient une procédure non formalisée d'intégration de résumés dans les notices. Certains catalogueurs copient et collent le résumé d'Electre, d'autres ajoutent des informations qu'ils pensent être utiles à l'utilisateur, quelques uns retravaillent le résumé pour des préoccupations linguistiques, et certains cherchent d'autres sources dans le Web pour remplir cette zone. Vu que la recherche booléenne sur le résumé semble être très utile aux utilisateurs et voire aux

⁵⁹ L'habitude de passer par RERO pour confirmer une notice d'autorité paraît superflue

⁶⁰ Dans la future transition des bibliothèques scientifiques du projet SLSP vers le FRBR et les RDA, le problème lié à l'exploitation des fichiers d'autorité francophone en Suisse romande suite à l'adoption du GND en Suisse sera probablement résolu à travers la synchronisation des fichiers d'autorité en allemand et en français par la SLSP.

bibliothécaires, il serait préférable de systématiser et centraliser les critères de rédaction de cette zone.

Une normalisation pourrait être implémentée après avoir répertorié et évalué les meilleures pratiques au sein de l'équipe de catalogueurs.

Augmenter le pouvoir de négociation avec le fournisseur de logiciel

La dernière recommandation concerne la phase imminente d'implémentation d'InMedia, qui concerne le rapport avec le fournisseur du SIGB. Pour pallier le manque d'investissement du fournisseur vis-à-vis des BM, il serait pertinent de prendre contact le groupe pilotes de RDA du CLP qui est actuellement en relation avec Bibliomondo pour vérifier son développement en rapport avec RDA et FRBR. Bibliomondo a la volonté stratégique de se présenter en Suisse alémanique comme performant et rigoureux. Des liens plus réguliers avec d'autres bibliothèques en Suisse pourraient créer une pression supplémentaire sur le fournisseur.

5.1 Conclusion

Dans les bibliothèques de lecture publique petites et moyennes, se trouvent souvent encore plus de pratiques que de politiques catalographiques (Entretien CR9 voir Annexe 1b). Dans les BM, les pratiques sont en train d'être harmonisées par le travail des différents pôles de compétences internes sous l'orientation stratégique de la direction.

La mise en place d'une nouvelle plateforme qui permet l'intégration du numérique advient au moment où en Suisse alémanique, la transition bibliographique vers RDA est en train de s'implémenter et où plusieurs projets novateurs déstabilisent les réseaux des bibliothèques en Suisse romande.

Les BM encore très impliquées dans l'harmonisation de leur base catalographique traditionnelle et dans l'approvisionnement des collections numériques sont obligées de se projeter très loin et de se positionner de manière efficace et réaliste en fonction de la grande révolution des formats et des règles catalographiques.

Hiérarchiser les procédures

L'optimisation de leur base catalographique doit donc passer par une savante manipulation des données « prioritaires » qui hiérarchisent les procédures d'harmonisation autour de besoins de court et de long terme.

Comparer ses pratiques avec celles d'autres acteurs culturels

Toutefois, l'optimisation ne pourra pas s'y faire sans comparer ses propres pratiques à celles de « confrères » de Suisse et d'ailleurs qui comme les BM sont confrontés aux futures applications des principes du Web sémantique.

Agir collectivement

Agir collectivement est indispensable dans un univers informationnel et documentaire qui ne pourra plus se passer du réseau des réseaux : le Web.

Préalablement au décloisonnement de leurs données, les BM seront obligées de décloisonner leurs pratiques et ouvrir les portes à des partenariats qui permettent de trouver les ressources pour valoriser toute la richesse de leurs collections et les compétences de leurs employés.

Tenir compte de différents niveaux de gouvernance

Toutefois, en Suisse, les différents niveaux de gouvernance représentent un défi parce qu'ils complexifient la phase de négociation autour des règles de coordination à la base de la fondation des réseaux de bibliothèques. Ces discussions démotivent les acteurs qui se retrouvent impliqués dans de complexes négociations avant de comprendre les réelles opportunités découlant de l'association en réseau (Entretien CR9 Annexe 1b). Les nouvelles normes catalographiques accentuent la nécessité de se mettre en réseau pour mieux coordonner l'interopérabilité des formats et également pour mieux amortir les coûts de l'adoption des infrastructures informatiques de plus en plus performantes.

Dans les années à venir, les BM se trouveront donc confrontées à des décisions stratégiques lourdes de conséquences pour leur futur.

En même temps, la nécessité de se confronter tous les jours au défi du numérique,

imposera une amélioration des pratiques catalographiques et surtout un décloisonnement des données dans le but de valoriser les richesses des collections des bibliothèques de lecture publique à travers le Web. Pour atteindre ces objectifs, un travail conjoint avec d'autres acteurs s'avère alors nécessaire, tout comme la convergence vers des choix communes.

Bibliographie

ABES et BnF, 2012. *Rapport d'orientation pour le Comité stratégique bibliographique préparé par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur et la Bibliothèque nationale de France* [en ligne]. Paris : BnF. [Consulté le 12 mars 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.bnf.fr/documents/rapport_csb.pdf

ABES, 2015. Guide méthodologique du Sudoc. *Documentation.abes.fr* [en ligne]. 26 août 2015. [Consulté le 12 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://documentation.abes.fr/sudoc/normes/normes.htm>

ALEMU, Getaneh, STEVENS, Brett, ROSS, Penny et CHANDLER, Jane, 2012. Linked Data for libraries: Benefits of a conceptual shift from library-specific record structures to RDF-based data models. *New Library World* [en ligne]. 16 novembre 2012. Vol. 113, n° 11/12, pp. 549-570. DOI 10.1108/03074801211282920. [Consulté le 12 mars 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.bnf.fr/documents/rapport_csb.pdf

ALEMU, Getaneh et STEVENS, Brett, 2015. *An emergent theory of digital library metadata : enrich then filter*. Waltham : Chandos Pub. ISBN 0081003854.

ALIVERTI, Christian et BEHRENS, Renate, 2016. Alignment between special materials and RDA in the German-speaking countries. *Catalogue and Index*. [en ligne]. Juin 2016. n° 183, pp. 21-28. [Consulté le 30 juin 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.cilip.org.uk/sites/default/files/documents/catalogue_and_index_issue_183_june_2016.pdf

ARBEITSSTELLE FÜR STANDARDISIERUNG - DNB, 2016. Récupération des accès titres calculés automatiquement. *Dnb.de* [en ligne]. 3 mai 2016. [Consulté le 30 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.dnb.de/EN/Standardisierung/AFS/afsOrganisation.html>

ARCHIMAG, 2016. Avec Syrtis, Progilone réinvente le logiciel de bibliothèque. *Archimag.com* [en ligne]. 9 juin 2016. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2016/06/09/publi-info-avec-syrtis-progilone-r%C3%A9invente-le-logiciel-de>

BAKER, Thomas, COYLE, Karen et PETIYA, Sean, 2014. Multi-entity models of resource description in the Semantic Web: A comparison of FRBR, RDA and BIBFRAME. *Library Hi Tech* [en ligne]. 11 novembre 2014. Vol. 32, n° 4, pp. 562-582. DOI 10.1108/LHT-08-2014-0081. [Consulté le 12 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.emeraldinsight.com/doi/abs/10.1108/LHT-08-2014-0081>

BAKER, Thomas, 2012. Libraries, languages of description, and linked data: a Dublin Core perspective. *Library Hi Tech* [en ligne]. 2 mars 2012. Vol. 30, n° 1, pp. 116-133. DOI 10.1108/07378831211213256. ISSN: 0741-9058. [Consulté le 12 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.emeraldinsight.com/doi/abs/10.1108/07378831211213256>

BCU-LAUSANNE, 2014. Projet „RenouVaud“. Rapport d'initialisation. *Bcu-lausanne.ch* [en ligne]. 20 août 2014. [Consulté le 12 mars 2016]. Disponible à l'adresse :

http://www.bcu-lausanne.ch/wp-content/uploads/2014/05/2014_08_20_P-RenouVaud_IN_v3.2-avec-annexes1.pdf

BEHRENS, Renate, ALIVERTI, Christian et SCHAFFNER, Verena, 2016. RDA in Germany, Austria and German-speaking Switzerland – a new standard not only for libraries. *JLIS.it* [en ligne]. 16 février 2016. Vol. 7, n° 2, pp. 253–278. DOI 10.4403/jlis.it-11702. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://leo.cineca.it/index.php/jlis/article/view/11702>

BERMÈS, Emmanuelle, 2013. *Le Web sémantique en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie. ISBN 9782765414179.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE LUXEMBOURG, 2014. Catalogage et indexation. *Bnl.public.lu* [en ligne]. 28 juillet 2014. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.bnl.public.lu/fr/bibliotheque/outils-bibliotheconomiques/catalogage-et-indexation/index.html>

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE, 2016. Catalogage formel. *Nb.admin.ch* [en ligne]. 24 février 2016. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : https://www.nb.admin.ch/nb_professionnel/erschliessen/01494/index.html?lang=fr

BnF et ABES, 2014. *De RDA en France à la Transition bibliographique. Préconisations de l'ABES et de la BnF pour favoriser l'évolution des catalogues nationaux vers le web des données liées* [en ligne]. Paris : BnF. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.bnf.fr/documents/1411_transition_bibliographique.pdf

BnF, 2016a. FRBRisation du catalogue général de la BnF. *Bnf.fr* [en ligne]. février 2016. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_catalogage_indexation/a.frbrisation_bnf_catalogue_general.html

BnF, 2016b. Récupération des accès titres calculés automatiquement. *Bnf.fr* [en ligne]. février 2016. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_recuperation_donnees/a.2016_recuperation_acces_titres.html

BREEDING, Marshall, 2006. Company Profiles. *Librarytechnology.org* [en ligne]. 2006. [Consulté le 14 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://lj.libraryjournal.com/2006/04/ljarchives/company-profiles-2/>

BROWN, Christopher et ELZI, Erin, 2016. Revisiting the cataloging of free Internet resources at the University of Denver. *Interlending & Document Supply* [en ligne]. 15 février 2016. Vol. 44, n° 1, pp. 31-36. DOI 10.1108/ILDS-11-2015-0034. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.emeraldinsight.com/doi/abs/10.1108/ILDS-11-2015-0034?af=R>

CALHOUN, Karen, CANTRELL, Joanne, GALLAGHER, Margaret, HAWK, Janet, GAUDER, Brad, LIMES, Rick, SMITH, Sam et CELLENTANI, Diane, 2009. *Online catalogs: what users and librarians want* [en ligne]. Dublin, Ohio : OCLC. ISBN 9781556534119. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.worldcat.org/title/online-catalogs-what-users-and-librarians-want-an-oclc-report/oclc/740481548>

CAPLAN, Priscilla, 2003. *Metadata fundamentals for all librarians*. Chicago : American Library Association. ISBN 0838908470.

CHAMBERS, Sally (dir.), 2013. *Catalogue 2.0: the future of the library catalogue*. London : Facet Publishing. ISBN 9781856047166.

CHRISTENSEN, Anne, 2013. Next-generation catalogue: what do users think? In : CHAMBERS, Sally (dir.). *Catalogue 2.0: the future of the library catalogue*. London : Facet Publishing, pp. 1-16. ISBN 9781856047166.

COCHRANE, Pauline A. et MARKEY, Karen, 1983. Catalog Use Studies - Since the Introduction of Online Interactive Catalogs: Impact on Design for Subject Access [en ligne]. *Library and Information Science Research*. 1983. Vol. 5, n° 4, pp. 337-63. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : ate.net/publication/234613554_Catalog_Use_Studies--Since_the_Introduction_of_Online_Interactive_Catalogs_Impact_on_Design_for_Subject_Access

COYLE, Karen et HILLMANN, Diane, 2007. Resource Description and Access (RDA): Cataloging Rules for the 20th Century. *D-Lib Magazine* [en ligne]. Janvier 2007. Vol. 13, n° 1/2. [Consulté le 4 mars 2016]. DOI 10.1045/january2007-coyle. Disponible à l'adresse : <http://www.dlib.org/dlib/january07/coyle/01coyle.html>

COYLE, Karen, 2010. Library data in a modern context. In : Library Technology Reports, Understanding the Semantic Web and RDA Vocabularies: Two-Issue Set. *Library Technology Reports* [en ligne]. 2010. Vol. 46, n° 1, pp. 5-13. [Consulté le 4 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <https://journals.ala.org/ltr/article/view/4630>

COYLE, Karen, 2016. *FRBR, before and after: a look at our bibliographic models*. Chicago : ALA Editions. ISBN 9780838913451.

D-NB.INFO, 2016. GND Ontology. *D-nb.info* [en ligne]. 12 janvier 2016. [Consulté le 4 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://d-nb.info/standards/elementset/gnd>

DE ROSA, Cathy, CANTRELL, Joanne, CELLENTANI, Diane, HAWK, Janet et JENKINS 2005. Perceptions of libraries and information resources : a report to the OCLC membership. [en ligne]. Dublin, Ohio : OCLC. ISBN 1556533640. [Consulté le 4 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.oclc.org/reports/2005perceptions.en.html>

DUFAUX, Florent, 2000. *Conception d'un fonds commun de documents musicaux pour les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève* [en ligne]. Travail de diplôme. Genève : Ecole d'information documentaire. [Consulté le 4 mars 2016]. Disponible à l'adresse : ftp://ftp.geneve.ch/Heg/campus/travaux/id/td00_dufaux.pdf

DUFAUX, Florent et MUSTER, Joëlle, 2011. Les bibliothèques municipales de Genève en perspectives. *Bbf.enssib.fr* [en ligne]. 1 janvier 2011. [Consulté le 13 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0039-004>

DUNSIRE, Gordon et IFLA CATALOGUING SECTION'S ISBD REVIEW GROUP, 2015. Alignment of the ISBD: International Standard Bibliographic Description element set with RDA: Resource Description & Access element set. *Ifla.org* [en ligne]. 17 février 2015. [Consulté le 13 août 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/isbd/OtherDocumentation/isbd2rda_alignment_v3_1.pdf

EHRLICHER, Heike, 2016. Weitere Meilensteine in Sachen RDA. Startschuss für die ersten RDA-Aktivitäten in der SAB. *SAB/CLP Info*. 2016. Vol. 37, n° 1, pp. 31.

ETHZ, 2015a. Organigramme SLSP. *Blogs.ethz.ch* [en ligne]. 10 novembre 2015. [Consulté le 13 août 2016]. Disponible à l'adresse : http://blogs.ethz.ch/slsp/files/2015/09/SLSP_Organigramm_V1-9_f.pdf<https://blogs.ethz.ch>

ETHZ, 2015b. SLSP Swiss Library Service Platform. *Blogs.ethz.ch* [en ligne]. 28 octobre 2015. [Consulté le 13 août 2016]. Disponible à l'adresse : https://blogs.ethz.ch/slsp/files/2015/10/SLSP_Application_extrait.pdf<https://blogs.ethz.ch>

FREY, Jeannette, 2016. Retour d'expérience sur le déploiement d'Alma, système de gestion unifiée à la BCU Lausanne [enregistrement vidéo]. *Youtube.com* [en ligne]. Genève : Ex Libris, 1 juin 2016. [Consulté le 13 août 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=I-Vmi9qW7dE>

HIRSCHI, Annina, PORPORATO, Marilyn et LE HÉNANF, Marc, 2001. *Création d'une collection de liens hypertextes pour les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève* [en ligne]. Genève : Haute Ecole de Gestion. Mémoire de bachelor. [Consulté le 13 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/20421>

IDS INFORMATIONSVERBUND DEUTSCHSCHWEIZ, 2015. SAB/CLP. *Informationsverbund.ch* [en ligne]. 2015. [Consulté le 13 août 2016]. Disponible à l'adresse : https://www.informationsverbund.ch/fileadmin/shared/RDA/20140904_BIS_RDA_4_SAB_CLP.pdf??

IDS INFORMATIONSVERBUND DEUTSCHSCHWEIZ, 2016a. Membres. *Informationsverbund.ch* [en ligne]. 2016. [Consulté le 13 août 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.informationsverbund.ch/21.0.html?&L=1>

IDS INFORMATIONSVERBUND DEUTSCHSCHWEIZ, 2016b. Partenaires IDS. *Informationsverbund.ch* [en ligne]. 2016. [Consulté le 13 août 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.informationsverbund.ch/22.0.html?&L=1>

JACQUESSON, Alain, 2015. *Les bibliothèques à Genève : essai de chronologie, 1478 > 2014*. Genève : L'Esprit de la Lettre. ISBN 9782970083870.

LAGOZE, Carl et VAN DE SOMPEL, Herbert, 2001. The open archives initiative: building a low-barrier interoperability framework. In : *Proceedings of the 1st Joint Conference on Digital Libraries* [en ligne]. ACM Press. 2001. pp. 54-62. [Consulté le 12 août 2016]. DOI : 10.1145/379437.379449. ISBN 1581133456. Disponible à l'adresse : <http://portal.acm.org/citation.cfm?doid=379437.379449>

LE PAPE, Philippe, 2015. Session parallèle : Transition bibliographique - FRBRisation en action / ABES - Mission Normalisation [enregistrement vidéo]. *Canalc2.tv* [en ligne]. 27 mai 2015. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.canalc2.tv/video/13325>

LEMAIRE, Alexandre, 2013. SAMARCANDE Plus de deux millions de titres au bout de l'index. *Cahiers de la Documentation - Bladen voor documentatie* [en ligne]. 2013. Vol. 1, n° 1, pp. 35-40. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : www.abd-bvd.be/wp-content/uploads/2013-1_Lemaire.pdf

OESTERHELD, Christian, 2016. *Journée RERO 2016 Les réseaux de bibliothèques à la croisée des chemins* [présentation PowerPoint]. Fribourg. Juin 2016. [en ligne]. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : https://www.rero.ch/pdfview.php?section=communiquer&filename=JR16_SLSP_TP1_Oesterheld.pdf

PRONGUÉ, Nicolas, 2014. *Modélisation et transformation des métadonnées de RERO en Linked Open Data* [en ligne]. Genève : Haute Ecole de Gestion. Mémoire de master. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : <https://doc.rero.ch/record/232839?ln=fr>

RERO, 2016a. Bibliothèques du réseau : Valais. *Rero.ch* [en ligne]. 13 août 2016. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.rero.ch/libraryview.php?id=9>

RERO, 2016b. Bibliothèques du réseau : Neuchâtel / Jura. *Rero.ch* [en ligne]. 13 août 2016. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.rero.ch/libraryview.php?id=6>

RERO, 2016c. La Lettre 2016-1 Jura. *Rero.ch* [en ligne]. Avril 2016. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : https://www.rero.ch/pdfview.php?section=lalettre&filename=LaLettre2016_01.pdf

ROUSSEAU, Olivier, 2015. Session parallèle : Transition bibliographique - FRBRisation en action / ABES - Pôle Métadonnées [enregistrement vidéo]. *Canalc2.tv* [en ligne]. 27 mai 2015. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.canalc2.tv/video/13325>

SCHÜRMAN, Hans et ALIVERTI, Christian, 2014. *GND und Mehrsprachigkeit in der GND* [présentation PowerPoint]. Congrès BIS 2014 [en ligne]. Lugano. 5 septembre 2014. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : https://www.informationsverbund.ch/fileadmin/shared/RDA/20140905_BIS_GND_Schurmann_Aliverti.pdf

VAN DER GRAAF, Maurits, 2014. *Catalogage partagé et production des métadonnées communes au sein du réseau Sudoc et Sudoc-PS : un aperçu des orientations possibles : une étude visant à soutenir le développement d'un programme fonctionnel en vue d'une rénovation des systèmes existants* [en ligne]. Amsterdam : Pleiade Management and Consultancy BV. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : https://sgbmutualise.files.wordpress.com/2014/05/catalogagepartage_productionmetadonnec3a9escommunes_sudoc_orientations_10mai.pdf

VILLE DE GENÈVE, 2016a. Historique. *Institutions.ville-geneve.ch* [en ligne]. 2016. [Consulté le 14 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:uat2eUwu5v0J:institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/agenda/evenements/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/cite/+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=ch&client=firefox-b-ab>

VILLE DE GENÈVE, 2016b. Organigramme. *Institutions.ville-geneve.ch* [en ligne]. Mars 2016. [Consulté le 14 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:uat2eUwu5v0J:institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/agenda/evenements/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/cite/+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=ch&client=firefox-b-ab>

W3C, 2011. *Library Linked Data Incubator Group Final Report* [en ligne]. Cambridge, MA : W3C. [Consulté le 4 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.w3.org/2005/Incubator/lld/XGR-lld-20111025/>

WALKER, Stephen, 1987. OKAPI: Evaluating and Enhancing an Experimental Online Catalog. *Library Trends* [en ligne]. 1987. Vol. 35, n° 4, pp. 631-46. ISSN : 0024-2594. [Consulté le 4 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.ideals.illinois.edu/handle/2142/7503>

WEIBEL, Stuart L. et KOCH, Traugott, 2000. The Dublin Core Metadata Initiative: Mission, Current Activities, and Future Directions. *D-Lib Magazine* [en ligne]. Décembre 2000. Vol. 6, n° 12. DOI : 10.1045/december2000-weibel. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.dlib.org/dlib/december00/weibel/12weibel.html>

WEIBEL, Stuart, 1997. The Dublin Core: A Simple Content Description Model for Electronic Resources. *Bulletin of the American Society for Information Science and Technology*. 1 octobre 1997. Vol. 24, n° 1, pp. 9-11. DOI : 10.1002/bult.70. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/228006124_The_Dublin_Core_A_Simple_Content_Description_Model_for_Electronic_Resources

YANG, Sharon, 2013. From integrated library systems to library management services: time for change? *Library Hi Tech News*. 29 mars 2013. Vol. 30, n° 2, pp. 1-8. DOI 10.1108/LHTN-02-2013-0006. ISSN: 0741-9058. [Consulté le 12 août 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.emeraldinsight.com/doi/abs/10.1108/LHTN-02-2013-0006>

Annexe 1a : Parties prenantes de l'environnement interne des BM

<i>Environnement interne / parties prenantes</i>	<i>Pertinence des parties prenantes</i>	<i>Code entretien</i>
Conseil de direction	Plan stratégique	Entretien DIR Questions Annexe 3
Responsable d'unité - Ressources technologiques et numériques	Perspective intégrée sur la stratégie BM dans le contexte genevois et suisse	Entretien RET Questions Annexe 3
Responsable d'unité - Gestion de collection	Information sur la gestion des notices et des collections.	Entretien GET Questions Annexe 3
Responsable de l'équipe - indexation et catalogage dans les services pour la gestion des collections. Sélection, acquisition, indexation, catalogage jeunesse. Sélection et acquisition adultes. Indexation et catalogage adultes	<ul style="list-style-type: none"> * Granularité de l'information sur la gestion des notices * Pratiques * Information transdisciplinaire * Information sur les fonctionnalités du catalogue * Information sur la profondeur du catalogue * Attentes et besoins du réseau 	E1 Questionnaire Annexe 2
Membres de l'équipe - indexation et catalogage	<ul style="list-style-type: none"> * Pratiques * Information transdisciplinaire * Information sur les fonctionnalités du catalogue * Information sur la profondeur du catalogue 	E2 E3 E6 E7 E9 E10 Questionnaire Annexe 2
Bibliothécaire en charge du genre musical, catalogueur musique et actif au service au prêt	* Information sur les fonctionnalités du catalogue, sur sa profondeur et sur le portail utilisateur en lien avec le matériel audiovisuel. Attentes et besoins spécifiques des collections audiovisuelles	E8 Questionnaire Annexe 2
Responsables des bibliothèques jeunesse du réseau, catalogueurs des documents jeunesse et actifs au service au prêt	* Information sur les fonctionnalités du catalogue, sur sa profondeur et sur le portail utilisateur en lien avec les collections de l'espace jeunesse.	E4 E5 E11 Questionnaire Annexe 2
Support technologique	* Information sur le support technologique et les éventuelles évolutions du catalogue.	TEC Questions Annexe 3

Sur 18 entretiens avec les parties prenantes internes, 15 entretiens ont été réalisés entre mai et juin 2016 et 3 personnes contactées ont refusé l'entretien (deux responsables des collections adultes de bibliothèques de quartier et le gestionnaire du fonds DVD cinéma de la cité). Les entretiens manquants n'ont pas porté préjudice à la complétude des données.

Annexe 1b : Parties prenantes de l'environnement externe des BM

Environnement externe / parties prenantes	Code compte rendu Prénom Nom
Bibliothèque nationale suisse	CR1 Christian Aliverti
Coordination IDS	CR2 Esther Straub
Système bibliothécaire tessinois	CR3 Eloisa Boehny
Réseau des bibliothèques de Saint-Gall - SGBN	CR4 Brigitta Baltensweiler
Groupe pilote sur RDA CLP/SAP	CR5 Alexandra Rietmann
HEG - Swiss Library Service Platform Lot de travaux LT3 : Processus et exigences informatiques	CR6 Igor Milhit
HEG Formation RDA pour des bibliothèques de lecture publique	CR7 Nicolas Prongué
Coordinateur RERO DOC	CR8 Johnny Mariéthoz
Bibliothèque de l'Université de Genève SLSP	CR9 Elena Gretillat-Baila
Directeur RERO	CR10 Miguel Moreira
Représentante du groupe de travail romand RDA-DACH/GND/Rameau à la SLSP pour la Bibliothèque de l'Université de Genève	CR11 Catherine Dietschi
Bibliothèque de Meyrin	CR12 Cédric Pauli
Responsable catalogue BGE	CR13 Claire-Lise Vogel
BCUL	CR14 Alexandre Lopes
Bibliothèques de la Ville de Lausanne	CR15 Sophie Chapis

Annexe 2 : Questionnaire

Informations pré-codage

PR1. Ville
PR2. Date
PR3. Numéro de l'entretien
PR4. Nom de l'enquêteur
PR5. Nom de l'interviewé
PR6. Position de l'interviewé au sein de l'organisation
PR7 Taux d'emploi en %

L'évolution des formats de catalogage et des bases de données catalographiques représente un enjeu majeur pour les bibliothèques de lecture publique en Suisse et particulièrement pour celles de la Ville de Genève. La révolution digitale autant que les évolutions technologiques liées au Web et aux procédures d'enrichissement des données catalographiques ont transformé le cycle d'importation des notices et leur catalogage. Le concept même de catalogue a été révolutionné par l'émergence du web sémantique. En partant de ces éléments, le réseau des BM de la Ville de Genève s'interroge sur ses pratiques de catalogage tout en constatant les défis que l'avenir impose. C'est pourquoi, la direction des BM souhaite comparer l'efficacité et la pertinence de ses bases de données, son catalogue et son portail utilisateur avec les meilleures pratiques locales et internationales. Le réseau des BM demande donc qu'un bilan soit fait autour des besoins de services qui concernent

- les formats du contenu catalographique,
- les possibilités d'enrichissement du contenu catalographique,
- l'évolution des formats en lien avec le Web sémantique,
- le questionnement en lien avec l'avenir de RERO.

Sachez que les informations recueillies seront traitées de manière confidentielle et anonyme.

Quant aux résultats, ils seront publiés sous la forme d'un travail de master de la filière

A. PRATIQUES EN ÉVOLUTION

1. En quelle année avez-vous commencé à travailler dans les BM de Genève ?
2. Dans quel(s) secteur(s) avez-vous travaillé ?
3. Avez-vous exercé des fonctions liées au catalogage et/ou aux bases de données catalographiques ?
4. Pourriez-vous décrire votre travail actuel ?
5. Quel sens donnez-vous à votre travail de catalogueur ?
6. Comment le métier de catalogueur a-t-il évolué dans les dix dernières années ?
7. À votre avis quelle est la fonction d'un catalogue dans le cadre de la mission d'une bibliothèque de lecture publique (BLP)?
8. Selon vous, quelles pourraient être les modalités d'enrichissement des données bibliographiques que vous traitez dans votre vie professionnelle ?
9. Avez-vous déjà entendu parler des formats d'encodage de données bibliographiques suivants ?
10. Avez-vous déjà entendu parler des règles de catalogage suivantes ?
11. Au cours de votre parcours professionnel avez-vous déjà entendu parler des modèle(s) conceptuel(s) de données bibliographiques suivants ?
12. Quelles difficultés percevriez-vous dans le cas d'une transition des BMs sur des formats de type RDA/FRBR ?
13. Votre pratique de catalogage a-t-elle évolué depuis que des notices sont importées d'Electre ?
14. Est-il nécessaire d'adapter/modifier les notices importées ?
15. Existe-t-il des procédures standardisées pour effectuer ces modifications ?
16. Est-il nécessaire de relire et corriger les notices importées et cataloguées par un collègue ?
 - 16.1 Dans les deux cas, pourquoi ?
 - 16.2 Si oui, y a-t-il des domaines prioritaires ?
17. Est-il nécessaire de relire et corriger les notices produites et adaptées par un

collègue ?

17.1 Dans les deux cas, pourquoi ?

17.2 Si oui, y a-t-il des domaines prioritaires ?

18. Pour l'audiovisuel vous semblerait-il utile d'importer aussi des notices ?

18.1 Dans les deux cas, pourquoi ?

19 Est-il nécessaire de relire et corriger les notices cataloguées par un collègue ?

19.1 Dans les deux cas, pourquoi ?

19.2 Si oui, y a-t-il des domaines prioritaires ?

B. WEB SÉMANTIQUE ET DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

21. Selon vous, quelle est la spécificité des données bibliographiques des BM ?

22. Selon vous, quelle est la finalité de l'indexation matière ?

23. Cette indexation matière est-elle utile à l'autonomie de l'utilisateur ?

24. À votre avis, la production des notices d'autorité au sein des BM est-elle utile au public ?

25. Connaissez-vous les principes du web sémantique ?

26. Diriez-vous que les données que vous traitez pourraient être mieux exploitées si elles étaient mises en relation avec les données produites par d'autres acteurs culturels ?

26.1 Quels acteurs ?

27. Selon vous quels types de données externes pourraient enrichir le catalogue des BM ?

28. Quelle proportion de votre travail consacrez-vous au catalogage et/ou à la conversion de données par semaine ?

29. Quelle proportion de votre travail consacrez-vous à la médiation documentaire par semaine (rédaction bibliographique, mise en valeur des collections, dossiers thématiques) ?

C. LIENS EXTERNES

30. À votre avis, comment la transition bibliographique pourrait-elle influencer les activités professionnelles liées au catalogage au sein des BM ?

31. Comment le développement du SIGB influence-t-il la gestion des notices et des

collections ?

32. Comment l'évolution des formats influence-t-elle la gestion des notices et des collections ?

33. Comment l'évolution des formats (l'enrichissement) influence-t-elle le portail de recherche dans votre service ?

34. Quelles sont les exigences de vos utilisateurs vis-à-vis du portail de recherche ?

35. Quelles sont les exigences de votre unité vis-à-vis de l'exploitation des données bibliographiques ?

Annexe 3 : Questions

Questions 3A (Conseil de direction / Responsable d'unité - Ressources technologiques et numériques / Responsable d'unité - Gestion de collection)

- 1) À l'heure actuelle, quel rôle le développement du SIGB joue-t-il sur le plan stratégique des BM ?
- 2) À l'heure actuelle, quel rôle la réflexion sur l'évolution des formats catalographiques joue-t-elle sur le plan stratégique des BM ?
- 3) Comment les BM planifient-elles leur évolution par rapport à la restructuration du consortium RERO ?
- 4) L'évolution des formats bibliographiques et de catalogue joue-t-elle un rôle dans les choix stratégiques des BM ?
- 5) Comment l'évolution des formats influence-t-elle le portail de recherche dans votre service ?
- 6) Les BM organisent-elles une veille stratégique sur les formats catalographiques et les développements de nouveaux SIGB ?
- 7) Comment cette veille influence-t-elle l'allocation des ressources et les choix stratégiques liés aux ressources technologiques ?
- 8) Quels sont à votre avis les défis et les opportunités qui découlent de l'actuelle transition bibliographique pour les BM ?

Questions 3B (Unité du support technologique)

- 1) Les BM organisent-elles une veille stratégique sur les formats catalographiques et les développements de nouveaux SIGB ?
- 2) Comment cette veille influence-t-elle l'allocation des ressources et les choix stratégiques liés aux ressources technologiques ?
- 3) Quels sont à votre avis les défis et les opportunités qui découlent de l'actuelle transition bibliographique pour les BM ?
- 4) Comment l'évolution des formats bibliographiques pourrait-elle affecter l'infrastructure informatique des BM dans les années à venir ?

5) Comment l'évolution des formats influence-t-elle le portail de recherche dans votre service ?

Questions 3C (Parties prenantes de l'environnement externe des BM)

1) À l'heure actuelle, quel rôle le développement du SIGB joue-t-il sur le plan stratégique de votre service ?

2) À l'heure actuelle, quel rôle la réflexion sur l'évolution des formats catalographiques joue-t-elle sur le plan stratégique de votre service ?

3) Comment votre service planifie-t-il son évolution par rapport à la restructuration du consortium RERO ?

4) L'évolution des formats bibliographiques et de catalogue joue-t-elle un rôle dans les choix stratégiques de votre service ?

5) Comment l'évolution des formats influence-t-elle le portail de recherche dans votre service ?

6) Quels sont à votre avis les défis et les opportunités qui découlent de l'actuelle transition bibliographique pour votre service ?